



MINISTRE D'ETAT, CONSEILLER SPÉCIAL ET REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT

BOUALEM BESSAIH TIRE SA RÉVÉRENCE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2846 | Ven. 29 - Sam. 30 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JO 2016 :
A QUATRE
JOURS DU
MATCH CONTRE
LE HONDURAS



LES VERTS AFFÛTENT LEURS ARMES À RIO

Pages 11-12-13-14

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DES APC

ACCÈS LIBRE DES CITOYENS

Page 3



LUTTE ANTITERRORISTE CASEMATES ET BOMBES DÉTRUITES À L'EST DU PAYS



Page 5

LA CNAS FACE
À LA PRESSE

LA PROTECTION SOCIALE, CHEVAL DE BATAILLE

Page 4

« ANARCHIE URBAINE » TEBBOUNE HAUSSE LE TON



Page 5



DISPARITION D'UNE FILLETTE À TIZI-OUZOU TAYEB LOUH FAIT LE POINT SUR L'ENQUÊTE

Page 3



2
morts et 7 blessés
dans un carambolage à
Bordj-Mira près des
tunnels de Kherrata.

3
victimes -1 mort et 2
blessés - dans l'in-
cendie du club Nadi
Layali à Riadh el-Feth.

164
familles seront relogées
à Alger dans le cadre de
l'éradication de l'habitat
précaire .

Un département de langue anglaise à l'université de Ghardaïa

Un département de langue anglaise sera ouvert à l'université de Ghardaïa pour la prochaine rentrée universitaire.

Cette nouvelle filière sera intégrée dans le cursus de l'université de Ghardaïa pour répondre aux attentes et besoins notamment du tissu économique de la région, à travers des formations à même de favoriser l'insertion dans le marché de l'emploi. Le département de langue anglaise débutera par la formation d'une cinquantaine d'étudiants dans les quatre laboratoires de langue équipés d'un matériel ultramoderne et numérique et au niveau du centre de formation accélérée de langue anglaise pour les professionnels. La nomenclature de spécialités pédagogiques de l'université de Ghardaïa est actuellement de 35 en licence, 34 en master et 11 filières pour doctorants.

Tout en se félicitant du nombre de places pédagogiques dont disposera l'université de Ghardaïa à la rentrée prochaine avec la réception imminente de 2.000 nouvelles places pédagogiques, le recteur a



annoncé que son administration se focalisera sur l'amélioration des qualités de l'offre de formation et de l'accueil de près de 2.500 nouveaux étudiants.

Un marché en gré à gré pour la réalisation de 4.400 logements sociaux à Meftah



Le Conseil des ministres a approuvé la conclusion d'un marché de gré à gré au profit de l'OPGI de la wilaya de Blida pour la réalisation de 4.400 logements sociaux dans la commune de Meftah.

Le coût du marché conclu entre l'OPGI de la wilaya de Blida et l'entreprise - Atlas génie civil company - est de 12 milliards de dinars et le délai de réalisation est arrêté à 4 années.

Le lancement de ce projet, à l'arrêt depuis près de 10 ans, est prévu au cours du second semestre 2016.

Le retard accusé par ce projet s'explique notamment par le problème de rareté du foncier, l'une des principales entraves dans le programme de logement de la wilaya de Blida.

Ce projet figure parmi ceux programmés dans 15 communes de Blida mais mis à l'arrêt pendant des années pour manque d'assiettes foncières conformes. Pour rappel, les logements sociaux s'inscrivent dans la poursuite du programme sectoriel de l'Habitat qui vise globalement à réaliser 1.787.139 logements publics, toutes formules confondues.

Ce programme important comprend 724.090 logements de type public locatif, connu sous l'appellation de logement social.

Projet de lancement d'une opération de dépistage de l'hépatite C

Une opération de dépistage de l'hépatite virale sera lancée bientôt, a annoncé le docteur Hayet Bouyoucef, sous-directrice chargée des programmes de la santé au ministère de la Santé.

Dans une déclaration à l'APS la veille de la célébration de la Journée mondiale contre l'hépatite virale le 28 juillet, Dr Hayet Bouyoucef a affirmé que le ministère de la Santé vise à travers le lancement du dépistage précoce de cette maladie son "éradication définitive" en Algérie.

Sur le plan épidémiologique, l'Algérie est considérée comme une zone de moyenne endémicité avec une prévalence globale de 1 %. Les médicaments prescrits en cas d'affection étaient distribués gratuitement par les établissements hospitaliers qui ont la charge de suivre les malades .

A cette occasion, Dr Hayet Bouyoucef a souligné l'introduction du vaccin contre l'hépatite "B" dans le calendrier vaccinal national, insistant sur l'obligation de faire vacciner certaines catégories comme les tra-



vailleurs de la santé, les femmes enceintes et d'autres personnes exposées au virus.

Il gagne à la tombola un... hôtel de rêve sur une île tropicale

Un Australien verni a gagné un hôtel dans une île tropicale du Pacifique, lors d'une tombola qui a attiré des milliers de participants à travers la planète. Doug et Sally Beitz s'étaient installés sur Kosrae, une île de Micronésie, dans les années 90. Mais ils veulent rentrer en Australie et ont choisi de faire de leur hôtel de 16 chambres le prix unique d'une tombola à 49 dollars américains le ticket. Avant le tirage au sort mardi, Doug Beitz avait expliqué qu'il voulait transmettre son affaire "à des gens qui nous ressemblent". Il espérait que le gagnant soit "quelqu'un qui aime la chaleur, qui aime rencontrer des gens nouveaux venus du monde entier".

Finalement, une vidéo publiée sur Facebook a révélé que le ticket gagnant portait le numéro 44.980. Doug Beitz a eu un peu de mal à contacter son propriétaire. Mais il y a finalement réussi. "Il s'appelle Joshua et il vient d'Australie", dit-il sur la vidéo, précisant qu'il habite la Nouvelle-Galles du Sud. Il s'est refusé dans un premier temps à révéler son identité complète, pour lui laisser le temps de digérer son gain et le préserver des médias. Outre l'hôtel, le gagnant se voit décerner une résidence à quatre chambres, cinq voitures de location, deux camionnettes de 10 places, un pick-up et un restaurant. L'hôtel, populaire auprès des amateurs de pêche et de plongée, n'a aucune dette, est bénéficiaire et dispose d'une trésorerie de 10.000 dollars. L'établissement est située sur un terrain en location mais le contrat est encore valable plus de 20 ans.

6 points retirés après avoir chassé un Pokémon au... volant

Il voulait seulement passer au niveau supérieur du jeu. Lundi, un jeune automobiliste de 22 ans a accidentellement percuté un muret, à Besançon, dans le Doubs. Il tentait d'attraper un Pokémon via la fameuse application Pokémon Go, sur son téléphone portable, alors qu'il conduisait. Il n'a pas été blessé. Mais le conducteur, originaire de la Saône-et-Loire, a perdu six points sur son permis de conduire et a fait l'objet de trois contraventions, dont une pour non-respect des règles de sécurité. Dimanche, une conductrice a elle aussi perdu le contrôle de son véhicule dans le sud de l'Aisne, croyant pouvoir chasser un Pokémon au volant. La gendarmerie a mis en garde les usagers de la route : "Conducteurs, ne jouez pas à Pokémon Go. Piétons, redoublez d'attention !" Un message qui n'a visiblement pas été entendu par tous.

D
I
X
I
T



Larbi Ould Khelifa

"La position de l'Algérie en faveur de la lutte du peuple sahraoui émane des principes immuables de sa politique extérieure, basée sur le soutien aux causes justes. (...) L'Algérie qui a souffert des affres du colonialisme soutient le droit des peuples à l'autodétermination."

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DES APC

Accès libre des citoyens

La consultation des extraits des délibérations de l'assemblée populaire communale (APC) et des arrêtés communaux, dénommés communément les « actes communaux », est désormais possible pour tous les citoyens.

PAR KAMAL HAMED

Les modalités de cette opération viennent, en effet, d'être explicitées par un décret exécutif publié dans le N° 41 du Journal officiel du 16 juillet. Le décret exécutif n° 16-190 du 30 juin 2016 indique dans son article premier que ces nouvelles dispositions entrent dans le cadre de l'application de l'article 14 de la loi relative à la commune promulguée, pour rappel, en 2011. « Toute personne peut consulter les extraits des délibérations de l'assemblée populaire communale ainsi que les arrêtés communaux. Toute personne ayant intérêt peut également en obtenir copie totale ou partielle, à ses frais, sous réserve des dispositions de l'article 56 ci-dessous » stipule l'article 14 de cette loi. Ce n'est donc que cinq ans après la promulgation de cette loi que les modalités d'application de cet article ont été précisées par ce décret. L'APC doit donc, comme le stipule l'article 2 du décret exécutif, prendre les mesures visant à faciliter l'information des citoyens sur la gestion des affaires locales. Et pour ce faire elle est tenue, d'utiliser et développer les supports numériques appropriés, afin d'assurer la diffusion et la communication des actes communaux. Toutefois sont exclus de la consultation, les actes communaux et documents relatifs aux cas disciplinaires ; aux questions liées à la préservation de



Enfin, un peu moins d'opacité dans la gestion des communes

l'ordre public ; aux arrêtés communaux à caractère individuel et au déroulement des procédures judiciaires. Les dispositions du décret réglementent l'ensemble de cette opération. Ainsi c'est au président de l'APC que doit être adressée la demande de consultation des « actes communaux » et, comme le note l'article 4, « sans justification, ni motifs ». Cette demande doit seulement préciser les éléments essentiels permettant l'identification du ou des documents sollicités. Il est

aussi précisé le délai de traitement de toute demande afin, sans doute, de faire barrage à toute tentative de contrevenir aux demandes. Toute demande est traitée dans la journée pour les actes communaux de l'année en cours, dans les 3 jours, pour les actes communaux datés de moins de 10 ans et dans les 5 jours, pour les actes communaux datés de plus de dix 10 ans. La consultation des actes communaux est gratuite et a lieu à l'intérieur des locaux de la commune, en présence du

fonctionnaire concerné. L'APC ne doit nullement invoquer un quelconque motif, même le dépôt aux archives des actes communaux demandés, pour refuser l'accès des citoyens au droit à la consultation. Le citoyen peut même obtenir une copie des actes communaux souhaités en présentant juste une demande expliquant les motifs. Toutefois la délivrance de copie totale ou partielle peut être refusée si la reproduction risque d'endommager la conservation des documents. L'APC doit néanmoins notifier par un écrit motive son refus. Un refus qui peut faire l'objet d'un recours. La consultation et la reproduction des actes communaux, stipule un article de ce décret exécutif, n'ouvre pas au demandeur, le droit de divulguer, de publier ou d'utiliser ces documents à des fins commerciales ou publicitaires. Il est évident que ces dispositions vont renforcer davantage les droits des citoyens à avoir accès à l'information qui concerne directement la gestion de la cité alors que jusque là cela relevait presque de l'impossible tant une grande opacité caractérisait le mode de gestion des APC, notamment lorsque il est question de l'octroi des marchés.

K. H.

COUR D'ALGER

Le président et le procureur général installés

PAR INAES AMROUDE

Une cérémonie d'installation du nouveau président de la cour d'Alger, Benharradj Mokhtar, et du procureur général, Benkathir Aissa, a eu lieu avant-hier au siège de la cour d'Alger. La nomination de M. Benharradj Mokhtar, auparavant président de la cour de justice d'Ouargla intervient en remplacement du président de la cour d'Alger, Abdi Benyounes.

Celle de Benkathir Aissa qui, lui était conseiller à la Cour suprême vient en remplacement du procureur général Brahmi El Hachemi devenu membre du Conseil constitutionnel. Dans une allocution à cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a félicité les deux magistrats, rappelant que cette installation dans le cadre du mouvement partiel dans le corps de la Justice, opéré dernièrement par le président de la République.

« Ce mouvement tend à approfondir les efforts visant à pourvoir les juridictions en compétences qui jouissent d'une expérience avérée et permettre également aux compétences féminines d'accéder à des postes de responsabilité », a-t-il indiqué. Il a ajouté que « trois magistrats ont gagné dans le cadre du mouvement partiel la confiance du président de la République qui a désigné l'une d'elles à la tête d'une cour de justice et les deux autres à la tête de deux tribunaux administratifs ».

M. Louh a salué par ailleurs, les efforts

fournis par les anciens responsables de la cour d'Alger, Abdi Benyounes et Brahmi El Hachemi, tout au long de leur mandat.

Il a affirmé que « la nouvelle Constitution est venue conforter l'autorité judiciaire et répondre aux exigences nationales et à l'évolution de l'Etat ainsi qu'à ses aspirations à la stabilité et à la solidarité de ses institutions ». Il a ajouté enfin, que le secteur de la Justice constitue de par les prérogatives qui lui sont dévolues par la Constitution le socle du « pacte visant la réalisation des objectifs notamment en matière de protection des droits de l'Homme et la garantie des libertés fondamentales dans le cadre de la loi ».

Plusieurs projets de loi au menu d'une réunion du gouvernement

Par ailleurs, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé la présentation dans les prochains mois de plusieurs projets de lois en réunion du gouvernement pour approbation. Il s'agit notamment du projet de loi portant révision du cadre juridique de la réforme du tribunal criminel, du projet de loi portant protection des données personnelles et du projet de loi relatif au droit d'accès à l'information, a-t-il indiqué. Lors d'une allocution à l'occasion de l'installation du nouveau président et du nouveau procureur général de la cour d'Alger, M. Louh a précisé que ces textes de loi qui seront ensuite soumis au conseil des ministres puis au Parlement viennent couronner la batterie de textes de « qualité » qui ont été récemment promulgués.

Il a cité notamment la loi sur l'empreinte digitale, l'institution de la médiation et la computation immédiate.

Au plan structurel, M. Louh a fait savoir qu'un nombre important de structures juridiques et de formation ont été réalisées ajoutant que ces infrastructures ont été dotées de moyens modernes afin de permettre au citoyen de l'intérieur du pays ou à l'étranger de retirer des documents sans avoir à se déplacer.

Le secteur de la Justice, a-t-il dit, avance à grande vitesse en matière « d'organisation de réseaux » dans la gestion des affaires mais aussi l'action juridique soulignant que désormais on peut entreprendre des procès à distance. Il est, par ailleurs, revenu sur l'adoption du « système de contrôle par bracelet électronique qui marquera un passage de qualité dans le système pénitentiaire ». Pour ce qui est de la formation, le ministre a indiqué que le secteur accordait un intérêt particulier à la formation ainsi qu'au recyclage des magistrats, des greffiers, du personnel administratif et des agents de l'Administration pénitentiaire. Les magistrats, a-t-il ajouté, sont le pilier du pouvoir judiciaire d'où l'adoption d'une stratégie à même d'assurer aux praticiens une formation continue qui leur permettra d'actualiser leurs connaissances. Il a évoqué, dans ce contexte, la promulgation d'un décret exécutif qui vise une révision substantielle de la formation des étudiants en magistrature afin qu'il soient au diapason des développements survenus tant au plan national qu'international.

I. A.

DISPARITION D'UNE FILLETTE À TIZI-OUZOU

Tayeb Louh fait le point sur l'enquête

L'enquête menée pour retrouver la fillette disparue depuis une semaine dans un village de la wilaya de Tizi Ouzou a été élargie dans le cadre du plan d'alerte qui consiste à utiliser tous les moyens y compris les médias, a déclaré avant-hier le ministre de la Justice, Tayeb Louh.

« Nous n'avons toujours pas retrouvé la petite fille Nehal », a indiqué M. Louh en marge de la cérémonie d'installation du président de la cour d'Alger et du procureur général près de la même cour, rapporte l'agence officielle APS. Nehal Si Mohand, 3 ans, a disparu il y a une semaine dans le village d'Ait Ali, commune d'Ait Toudert, dans la wilaya de Tizi Ouzou. « Immédiatement après les faits, le parquet compétent a ouvert une enquête avec la police judiciaire en lançant le plan d'alerte pour une plus large investigation », a-t-il dit. Le procureur de la République territoriale compétent se chargera, lui, d'informer l'opinion publique des développements de cette affaire, souhaitant un heureux « dénouement », a promis le ministre. Lancé récemment, le plan d'alerte qui compte parmi les principales mesures proposées pour faire face au phénomène d'enlèvement d'enfants est activé dès le signalement de l'enlèvement ou de la disparition d'un enfant, selon des juristes. L'élaboration de ce plan est confiée à un groupe de travail qui compte les principaux secteurs concernés dont l'Intérieur, les Transports, la Communication, le Commandement de la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et autres. Il est activé sous la supervision du procureur de la République en vue d'une intervention rapide et de la collecte d'un maximum d'informations pouvant faire avancer l'enquête.

Et pour éviter d'exposer le mineur à un éventuel risque, le plan d'alerte est activé immédiatement sans attendre 48 heures, comme en vigueur auparavant.

I. A.

LA CNAS FACE À LA PRESSE

La protection sociale cheval de bataille

Le système de sécurité sociale a fait l'objet d'un débat avec la presse. Les actions de son évolution et de sa modernisation résument plus de 50 ans d'efforts pour la couverture sociale assurée pour tous les travailleurs.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

J eudi dernier, le DG de la CNAS et les responsables de cette structure ont animé un séminaire de formation au profit des médias. Dans son intervention, Tidjani Hassan Hedam, DG de la caisse des assurances sociale a souligné que « l'ouverture aux médias a un effet participatif afin de mieux parler et sensibiliser l'opinion publique aux questions qui touche la sécurité sociale ». Une ouverture fort appréciée par la presse où dorénavant le DG de la CNAS a d'emblée indiqué que « faciliter la tâche aux journalistes pour accéder aux sources d'information fera partie de la stratégie de communication de l'organisme ». Le premier responsable n'a pas hésité à un franc-parler en invitant les médias « à signaler tout abus dans nos structures » en faisant remarquer que « la CNAS est une entreprise citoyenne et sociale » dont le but est d'assurer les prestations avec efficacité à l'ensemble des assurés. Après avoir évoqué un chapitre historique sur la caisse sociale, le directeur des prestations au niveau de la caisse a estimé que « les lois de 1983 ont apporté beaucoup d'amélioration avec un système unique toujours en vigueur et dont il faut être fier ». Les 5 lois fondamentales adoptées depuis juillet 1983 concernent ainsi les l'assurance maladie, les accidents de travail, les indemnités pour accidents de travail, l'invalidité et la retraite. Mais des aménagements récents ont été introduits pour élargir la couverture sociale pour les handicapés, les anciens combattants et les étudiants qui sont compris dans des catégories particulières. Comparativement à d'autres pays où seule l'assurance maladie existe, l'Algérie a inscrit une évolution notable dans son système de sécurité sociale. Selon M.Djohri « les pouvoirs publics ont pris part aux difficultés inhérentes de la



La protection sociale, un des piliers de la justice sociale

caisse social en créant un fonds spécial financé par la fiscalité à partir de 2010 ». Un impôt spécial prélevé sur des taxes de tabacs et de produits de luxe permet maintenant de maintenir les équilibres financiers de la caisse et d'inscrire également les réformes qui visent à améliorer la gestion et les normes de prestations de la caisse vis-à-vis du tiers payant.

La carte Chifa sera étendue à tous : 12 millions de cartes distribués

Près de 12 millions de cartes Chifa ont été délivrés aux assurés sociaux depuis 2009. Les responsables de la CNAS promettent encore de la généraliser à tous les cotisants.

Le directeur des prestations au niveau de la CNAS Abdelhamid Djohri a révélé dans un point de presse jeudi dernier que

la carte Chifa sera généralisée à d'autres secteurs de la santé comme les cliniques d'hémodialyses, cliniques cardiologiques, le transport, les laboratoires d'analyses et centres d'imageries médicales. Après avoir énuméré l'historique de la mise en place de la carte Chifa, le responsable de la CNAS a indiqué que « cette carte a permis de faire l'économie sur les coûts en papier, réduire les délais de remboursement et à rendre plus efficace le rôle des prestations ». Lors d'une visite du centre de numérisation de la CNAS sis à Benakoun à Alger, l'un des responsables de la structure a précisé que « près de 12 millions de cartes Chifa ont été distribués aux assurés sociaux » indiquant que « la structure de production produit entre 8000 et 10.000 cartes par jour » ce qui est déjà un record et que l'ensemble

des assurés sociaux quelque soit le segment d'activité seront concernés par la délivrance de leur carte magnétique. Il existe actuellement entre 400 et 1000 structures de paiement selon Djohri qui évoque que l'ensemble de ces structures ont faites pour alléger le délai de remboursement aux assurés et de prendre en charge d'autres catégories de chômeurs, étudiants et autres catégories professionnelles. Mais pour préserver ces acquis, le même responsable a indiqué qu'il faut aller vers une gestion plus équilibrée des finances par cotisations et qu'il sera plus tard fait appel à une commission spécialisée pour les prévisions en matière de modernisation des structures de la CNA.

La sécurité sociale va davantage se moderniser

La CNAS a entamé un parcours assez novateur dans son évolution. Le système du tiers payant ne sera pas remis en cause puisque les hauts responsables de la caisse de l'assurance sociale ont indiqué que « la modernisation des structures va se poursuivre avec déjà l'informatisation de l'ensemble du parc ». Au menu de la réforme entreprise, le directeur des prestations à la CNAS souligne qu'à travers ces changements, il y a eu l'installation de cellules d'écoutes dans toutes les agences, l'amélioration de la prise en charge des assurés, l'élargissement de la couverture sociale et la convention signée avec l'ensemble des professionnels de la santé (pharmaciens, médecins, hôpitaux et cliniques privées). Des changements ont été introduits dans la prise en charge médicale et par des spins pour les catégories de malades professionnels et certaines catégories d'invalides qui peuvent obtenir 40% de prestations en plus des 100% que leur assure déjà l'organisme de sécurité sociale. F.A.

RECYCLAGE DES DÉCHETS EN ALGÉRIE

Un marché de 38 milliards DA en quête d'investisseurs

PAR RANIA NAILI

L e ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a appelé avant-hier de Mascara les investisseurs à saisir l'opportunité qu'offre le marché de recyclage des déchets en Algérie estimé à 38 milliards de dinars.

Lors de l'inspection du projet de traitement des déchets au niveau de la cimenterie "Lafarge" à Oggaz, le ministre a indiqué que l'investissement dans le recyclage des déchets en Algérie peut rapporter une valeur financière importante de 38 milliards DA, soulignant que ce domaine est inexploité actuellement.

"En plus de sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers l'élimination des déchets, l'investissement dans le secteur de l'environnement offre la possibilité de recyclage et de récupération de nombreux matériaux actuellement jetés dans la nature, tels que le fer, le plastique, l'aluminium et le papier. Des matériaux jusqu'à présent importés au prix fort", a-t-

il déclaré.

M. Ouali a salué l'initiative du groupe "Lafarge" d'éliminer les déchets en utilisant les fours de la cimenterie, ce qui a permis, durant les deux dernières années, d'éliminer 106 tonnes de médicaments périmés recueillis dans 12 wilayas du pays, en coopération avec le ministère chargé de l'Environnement et le Syndicat national algérien des pharmaciens et officines (Snapo).

L'élargissement de cette initiative fait l'objet d'un autre projet du même groupe proposé à la direction de l'environnement de Mascara.

A ce titre, M. Ouali a instruit le directeur général de l'Environnement au ministère de réfléchir sur la possibilité d'étendre ce processus d'incinération des déchets non recyclables à toutes les usines de ciment du territoire national et de procéder à une campagne de sensibilisation auprès des pharmaciens et centres de soins pour la collecte des médicaments périmés et leur orientation vers ces entreprises.

Le ministre a affirmé que le secteur de l'environnement en Algérie "progresse bien après l'investissement de plus de 22 milliards de dollars dans le domaine de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement de toutes les régions du pays et de la réalisation de centres d'enfouissement technique (CET) et de décharges publiques, en plus de la création d'instances spécialisées dans l'environnement".

M. Abdelkader Ouali a inauguré, au cours de sa visite dans la wilaya, un centre d'enfouissement technique dans la commune d'El Keurt, réalisé dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Belgique.

A cette occasion, il a reçu des explications sur les différents projets dont a bénéficié le secteur, avant de visiter le projet du jardin urbain dans la forêt de "Zkour" dans la commune de Mamounia. Le ministre a inspecté également le projet de désenvasement du barrage de Bouhanifia où il est procédé au relevage de plus de 6 millions de mètres cubes de vase. Un projet dont le taux d'avancement a atteint 85%.

Sur place, M. Ouali a reçu des explications sur les études de réalisation de trois nouveaux barrages, un dans la commune d'Ain Fekkan, d'une capacité de stockage d'un million de mètres cubes, l'autre à Oued El Abd, dans la commune de Oued El Abtal et le troisième "Echaref", dans la commune de Zahana.

Il a également inspecté, à Froha, le projet de transfert d'eau du barrage "Ouizert" vers la plaine de "Ghriss" en vue d'irriguer 1.200 hectares, dans une première phase, et s'est enquis de la situation du périmètre irrigué de la plaine "Kechout" (commune d'Ain Frah) sur une superficie de 500 ha extensible. Lors d'une rencontre avec les cadres des secteurs des ressources en eau et de l'environnement, le ministre les a exhortés de redoubler d'efforts pour le développement de ces deux secteurs, l'amélioration des conditions de vie de la population et l'exploitation de toutes les capacités pour créer des activités économiques qui contribuent au développement national.

R. N.

MINISTRE D'ETAT, CONSEILLÉ SPÉCIAL ET REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT

Boualem Bessaih tire sa révérence

Boualem Bessaih, ministre d'État, conseiller spécial et représentant personnel du président de la République, est décédé avant-hier à Alger des suites d'une longue maladie, annonce l'agence officielle APS.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Enterrement a au lieu hier au cimetière d'El Alia à Alger après la prière d'El Asr. Né en 1930 à El Bayedh, Bessaih a été ministre dans plusieurs gouvernements depuis les années 1980. Lors du dernier remaniement ministériel, il a été nommé ministre d'État, conseiller spécial du président de la République.

Ancien professeur de lettres et docteur ès lettres et sciences humaines, de formation bilingue (arabe, français), il est connu dans le milieu intellectuel pour avoir signé plusieurs ouvrages littéraires et historiques notamment sur l'Émir Abdelkader, il est aussi l'auteur du scénario du film historique *Épopée du cheikh Bouamama*.

Son dernier ouvrage publié à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance, *L'Algérie belle et rebelle, de Jugurtha à Novembre* est préfacé par le président Abdelaziz Bouteflika.

Durant la guerre de Libération nationale il rejoint le maquis au début de 1957,



Le défunt Boualem Bessaih

occupe d'importantes fonctions dans les rangs de la Révolution armée (un des adjoints de Boussouf). Il est parmi les fondateurs des services secrets algériens le MALG : il dirige à ce titre la section du contre-espionnage de la base Didouche à

Tripoli, et assure la mission de membre du secrétariat général du Conseil national de la Révolution algérienne de 1959 à 1962. À l'indépendance, il occupe les fonctions d'ambassadeur dans plusieurs capitales européennes et arabes (Berne, Le Vatican,

le Caire, Koweït City, Rabat). En 1971, il est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

En 1979, il entre au gouvernement et occupe plusieurs postes ministériels. Il est nommé successivement ministre de l'Information, ministre des Postes et Télécommunications, ministre de la Culture et enfin ministre des Affaires étrangères en 1988.

À ce titre, il participe, au sein de la tripartite Algérie-Maroc-Arabie saoudite décidée par le sommet arabe de Casablanca, aux efforts déployés pour aboutir à l'accord de Taëf.

En 1997, il est nommé membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, puis élu président de la Commission des Affaires étrangères de ce Conseil. Après avoir occupé le poste d'ambassadeur auprès du Maroc, il est nommé président du Conseil constitutionnel en septembre 2005 par le président de la République, poste qu'il occupe jusqu'à mars 2012. **L. B.**

IL DÉCLARE LA GUERRE À « L'ANARCHIE URBAINE »

Tebboune hausse le ton

PAR CHAHINE ASTOUATI

Donnant suite aux orientations énoncées, mardi, par le président Bouteflika lors du Conseil des ministres, qualifiant « d'irresponsable » le retour des bidonvilles et de non respect des normes d'urbanisme, le ministre de l'Habitat, a fait part de sa décision de déclarer la guerre à « l'anarchie urbaine ». En visite sur plusieurs chantiers de construction de logement, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les instructions du chef de l'Etat seront appliquées à la lettre. S'en prenant au phénomène d'amplification du « barreaudage » sur nombre de constructions, leur donnant l'apparence de « prisons » il

a estimé qu'il fallait mettre un terme à ce « carnaval ». Si un citoyen résidant au niveau des seuls rez-de-chaussée et du 1er étage souhaite réaliser ce type d'ouvrages, pour protéger son logement, il devra le faire d'après un modèle préétabli, « sinon il sera arraché », a-t-il menacé. Il a souligné qu'en dehors de leur aspect inesthétique, ces ajouts mettent en danger les occupants de logements, dont il considère salutaire d'en libérer le plus grand nombre d'ouvertures, afin qu'il puisse être possible d'échapper à toute menace telle, par exemple, celle représentée par un incendie.

170 familles bénéficient de logements LSP

EDUCATION NATIONALE

La tutelle ouvre 3870 postes budgétaires

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de l'ouverture de 3.870 postes budgétaires pour le recrutement d'éducateurs, de conseillers d'orientation, de conseillers pédagogiques (scolaire et professionnel) et d'adjoint principal de laboratoire pour les détenteurs de diplômes d'études universitaires appliquées (DEUA) et les détenteurs de diplômes de techniciens supérieurs, lit-on sur le site de la Direction générale de la

Fonction publique et de la réforme administrative. Selon la même source, le recrutement se fera sur la base d'un concours dans les postes ouverts soit 3 285 pour les éducateurs, 293 pour l'adjoint principal de laboratoire et 292 pour les conseillers d'orientation et pédagogiques. Les candidats doivent être titulaires de diplômes d'études universitaires appliquées ou de diplômes de technicien supérieur pour les diplômés des instituts de la formation professionnelle. Pour participer au concours d'adjoint principal de

laboratoire, un diplôme de technicien supérieur ou diplôme d'études universitaires appliquées en biologie, chimie, biochimie, électronique, électrotechnique, électricité ou électromécanique est requis. Pour celui de conseiller d'orientation et pédagogique, il est exigé une licence en sciences de l'éducation, en psychologie ou en sociologie. Les dossiers peuvent être déposés au niveau de la direction de l'éducation des wilayas dans un délai de 15 jours à dater du 25 juillet. **R. N.**

M. Zoukh a fait savoir que "la wilaya d'Alger a remis jusqu'à présent 21.000 logements de type LPP", ajoutant que la wilaya "ne ménagera aucun effort pour accélérer la cadence des travaux de réalisation des logements LSP afin de pouvoir distribuer les 21.000 unités restantes aux bénéficiaires dans les plus brefs délais".

Près de 46.000 familles ont été relogées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement de l'opération de relogement en juin 2014, a-t-il encore rappelé.

Les statistiques établies en 2007 montrent que 72.000 familles ont besoin de logements décentes dans la wilaya d'Alger, a conclu M. Zoukh. **C. A.**

GARDE COMMUNALE

Deux arrêtés interministériels publiés au JO

Deux arrêtés interministériels, signés par les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Finances, relatifs au fonds pour le financement du redéploiement des agents de la garde communale ont été publiés dans le Journal officiel du 10 juillet 2016. Il s'agit de l'arrêté interministériel du 25 chaâbane 1437 correspondant au 1er juin 2016 complétant l'arrêté interministériel du 29 chaoual 1434 correspondant au 16 septembre 2012 "fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-136 intitulé 'Fonds pour le financement du redéploiement des agents de la garde communale'". L'autre arrêté est celui du 25 chaâbane 1437 correspondant au 1er juin 2016 complétant l'arrêté interministériel du 29 chaoual 1434 correspondant au 16 septembre 2012 "fixant les modalités de suivi et d'évaluation du compte d'affectation spéciale n° 302-136 intitulé 'Fonds pour le financement du redéploiement des agents de la garde communale'". **R. N.**

LUTTE ANTITERRORISTE

Casemates et bombes détruites à l'est du pays

Six casemates et 3 bombes de confection artisanale ont été détruites mercredi dans les wilaya de Tizi Ouzou, Jijel et Skikda par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale

populaire (ANP), ont détruit, le 27 juillet 2016, six casemates et trois bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou /1ere Région militaire (RM), Jijel et Skikda /5eme RM", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à El Oued/4eme RM, deux narcotrafiquants et saisi un camion et une somme d'argent

s'élevant à 1.349.000 dinars algériens", ajoute le communiqué du MDN.

A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eme RM, "d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 21 contrebandiers et saisi cinq véhicules tout-terrain, six détecteurs de métaux, deux groupes électrogènes, quatre marteaux piqueurs et des outils de détonation". **R. N.**

SERVICE DE MATERNITÉ DU CHU DE CONSTANTINE FERMÉ SUR ORDRE DE SELLAL

Réhabilité et rouvert

Le service de maternité du CHU de Constantine, fermé depuis une année pour réhabilitation, a été rouvert avant-hier par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, rapportait l'agence de presse officielle (APS).

PAR RACIM NIDAL

Le service de maternité de ce CHU, qui accueillait des femmes enceintes de plusieurs wilayas de l'est du pays, avait été fermé suite à la diffusion par une chaîne de télévision publique d'un reportage "choc" sur sa situation dégradante.

Les images, qualifiées de "honteuses, éprouvantes, scandaleuses", démontraient que ce département était hors d'état d'assurer un service minimum. La diffusion du reportage a vite fait réagir Abdelmalek Sellal, qui a tout de suite ordonné la fermeture de ce service.

Cette maternité devait être rouverte au mois de février dernier, affirmait le directeur de l'établissement hospitalier, Djamel Benyessad. M. Boudiaf avait ensuite indiqué, début du mois de mars, que la réouverture avait été retardée pour mi-mars. Elle intervient néanmoins plus de trois mois plus tard.

Les travaux de réhabilitation, qui entraînent



Il reste à espérer que cette structure soit gérée selon les normes établies

dans le cadre d'un plan d'urgence, ont concerné le pavillon de gynécologie-obstétrique, le bloc opératoire, l'unité de grossesse à haut risque, les salles d'accouchement, le laboratoire, la pharmacie et les salles de consultation.

Un montant de 400 millions de dinars a été alloué à ces réhabilitations, selon les

explications fournies à la délégation ministérielle, qui a rajouté que 200 millions de dinars ont par ailleurs été consacrés à l'acquisition de nouveaux équipements médicaux.

La remise en service de la maternité du CHU de Constantine, qui assure annuellement plus de 15.000 accouchements dont 4.000 par césarienne, allégera la pression sur les services de gynécologie-obstétrique des autres établissements de santé, estimait ce matin Abdelmalek Boudiaf.

Il a estimé que ce département, désormais "réhabilité et équipé", constitue "un acquis à préserver". "La qualité des soins et la bonne gestion doivent y être reflétées", rajoute-t-il.

La wilaya de Constantine totalisera 500 lits en gynécologie-obstétriques avec la réception du complexe mère-enfant (120 lits) et de la maternité de Sidi-Mabrouk (75 lits) après des travaux d'extension, a conclu le responsable de la tutelle.

R. N.

INFRASTRUCTURES D'EAU

Bientôt une commissions de contrôle

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali a annoncé, avant-hier à Oran, la création prochaine, au niveau des wilayas et des dairas du pays, de commissions de contrôle des infrastructures d'eau, dans le but de préserver cette ressource vitale.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta à l'est d'Oran, où il a donné le coup d'envoi à la mise en service de cette infrastructure, le ministre a indiqué que ces commissions, qui seront composées de représentants du secteur

des ressources en eau, seront chargées du contrôle des ouvrages hydriques (barrages, réservoirs, ...) et tout ce qui a une relation avec l'eau pour une meilleure exploitation de cette ressource.

L'Algérie dispose d'une disponibilité d'eau grâce au programme du président de la République doté de 50 milliards de dollars, a souligné Abdelkader Ouali en rappelant que 31 barrages ont été réalisés dans le cadre de ce programme, neuf sont en cours pour être livrés en 2017 et dix autres sont programmés, en plus de la concrétisation de 123.000 kilomètres de réseaux d'eau et plus de 130.000 réservoirs.

Ces acquis nécessitent un accompagnement et une rationalisation de l'exploitation de l'eau, a-t-il ajouté.

Le ministre a également fait part de mesures pour préserver l'eau, annonçant le lancement à partir de la wilaya de Mascara d'un nouveau mécanisme de contrôle du réseau d'eau dans toutes les grandes villes et autres du pays, en plus de la dotation de l'entreprise "L'Algérienne des eaux" (ADE) de véhicules et motocycles pour le contrôle.

"Nous allons mettre un terme aux branchements illicites aux réseaux d'eau", a-t-il souligné en substance.

Au sujet de la tarification, Abdelkader

Ouali a déclaré "une augmentation n'est pas à l'ordre du jour", tout en dévoilant qu'elle fait l'objet de réflexion.

Dans le même sens, le ministre a fait remarquer qu'il y a une différence dans la tarification entre l'eau consommée par les ménages et celle exploitée par les grandes installations et l'industrie.

Le ministre avait annoncé auparavant l'entrée en service de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta (Oran) et suivi un rapport sur cette infrastructure d'une capacité de production de 500.000 m3 d'eau potable par jour pour alimenter un nombre de wilayas voisines.

R. R.

SCORPIONS À GHARDAÏA

Plus de 800 personnes piquées

Pas moins de 813 personnes ont été victimes de piqûres du scorpion, dont l'une est décédée, depuis le début de l'année en cours, dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, a indiqué la direction locale de la santé. Parmi les victimes figure un jeune de 22 ans originaire de la commune de Guerrara qui est mort, en juin dernier, après avoir été piqué par cette espèce d'araignée après avoir été soigné avec des méthodes thérapeutiques traditionnelles. Les piqûres de scorpion constituent la première cause des cas d'intoxication dans la wilaya de Ghardaïa, lesquelles endeuillent, chaque année, de nombreuses familles, particulièrement en période estivale, affirme Bachir Bahaz, le directeur de la santé, approché par l'APS.

La commune de Guerrara figure parmi les localités les plus affectées par les piqûres de scorpions avec 280 cas, suivie de celles de Ghardaïa (189), El-Menea (100), Bounoura (35), Berriane (61) et Métili (39), révèle les statistiques de la direction de la santé.

R. N.

DÉCHETS MARINS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2016

Plus de 5.000 tonnes collectées

Plus de 5.000 tonnes de déchets marins ont été collectées par les services de l'Agence urbaine de la protection et de la promotion du littoral algérois (APPL) durant le premier semestre 2016, a indiqué le directeur général de l'Agence, Youcef Saadi.

Plus de 5.000 tonnes de déchets marins rejetés par la mer ont été collectées sur une distance de 97 km de la bande du littoral algérois durant le premier semestre 2016 par les agents de l'APPL, a précisé M. Saadi jeudi dans une déclaration à l'APS.

Du 1 juin à ce jour, les agents de l'APPL ont pu collecter 2.550 tonnes de déchets,

a-t-il ajouté. Par ailleurs, les mêmes services ont procédé à l'analyse de 2.291 échantillons d'eau de mer dont 1.693 analyses bactériologiques et 598 analyses physicochimiques en plus de 308 échantillons pris au niveau de 21 piscines, selon M. Saadi. 67 plages sont autorisées à la baignade lors de la saison estivale 2016 dans l'Algérois tandis que 5 plages ont été fermées au niveau d'Azur plage en raison de travaux d'aménagement et 4 autres pour absence ou difficulté d'accès.

Dans ce contexte, M. Saadi a indiqué que sur 21 plages non autorisées à la baignade, 6 plages sont fermées en raison de la pollution. Il a indiqué que le nombre d'esti-

vants durant la saison estivale 2016 dépassera 6 millions d'estivants à travers toutes les plages de la wilaya d'Alger.

Les plages d'Alger ont accueilli 450 000 estivants le week-end dernier (vendredi et samedi). La grande affluente des estivants vers les plages d'Alger autorisées à la baignade est le résultat d'une série de mesures prises pour garantir une bonne saison estivale dans la wilaya d'Alger, dont la mobilisation de 2200 agents de sécurité et la dotation des plages autorisées à la baignade en structures nécessaires à titre gratuit, dont un poste de sécurité, des parkings, des cabines de plages et des douches.

R. N.

BANLIEUE ALGÉROISE

La SNTF renforce ses dessertes

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) va renforcer à partir de la semaine prochaine son service sur les deux lignes reliant Alger à ses banlieues pour répondre à la forte demande des voyageurs, a-t-elle annoncé avant-hier.

"Afin de répondre favorablement à l'habituelle forte demande des voyageurs de la banlieue algéroise, la SNTF a décidé de renforcer son service par de nouvelles dessertes assurant les relations Alger-Thénia et Alger-El Affroun (aller-retour) à compter du 2 août 2016", a précisé la

société dans un communiqué.

La nouvelle grille, reprenant les horaires des trains est affichée au niveau des gares et disponible sur le site web de la société: www.sntf.dz, a-t-on ajouté de même source.

R. N.

COOPÉRATION COMMERCIALE SINO-AFICAINE

Quelque 500 participants à un séminaire à Pékin

Quelque 500 participants, dont des ministres, des hauts cadres et des partenaires privés, se sont réunis jeudi à Pékin dans le cadre d'un séminaire sur la coopération commerciale sino-africaine, appelant à plus de soutiens aux engagements pris lors du sommet de Johannesburg.



Les intervenants étaient unanimes à dire que malgré la conjoncture économique difficile, les premiers six mois de la mise en œuvre des dix grands projets lancés par la Chine lors du dernier sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) étaient globalement positifs. Cet optimisme a été, notamment,

ressenti lors de l'intervention de Fatima Harem Acyl, la commissaire chargée du Commerce et de l'Industrie au sein de la Commission de l'Union africaine, qui a appelé, toutefois, à renforcer l'aide à la sécurité, "un élément fondamental pour le développement du continent". Le président du Conseil chinois

de la promotion du commerce international, Jiang Zengwei, qui s'est réjoui de la qualité de coopération sino-africaine, a affirmé la prédisposition de son pays à renforcer la mise en œuvre des projets de coopération.

"Le peuple chinois est en train de vivre la réalisation du rêve chi-

nois, nous sommes prêts à travailler avec l'Afrique et y booster le développement", a-t-il lancé.

Le vice-ministre du Commerce, Qian Keming, qui a qualifié les plans d'action de Johannesburg de "prometteurs", a estimé que grâce à l'amélioration observée dans les taux de croissance de la

Chine (6,7%) et dans 21 pays africains (5%), les dix projets, — d'une valeur de 60 milliards de dollars —, "verront de jours meilleurs à l'avenir".

Il a, toutefois, recommandé de bien cibler les domaines desdits plans d'actions et la mise en place d'autres moteurs de croissance en Afrique par l'encouragement des PME.

Pour sa part, le directeur général du Département sud-africain des relations internationales et de la Coopération, Dr Anil Souklal, a appelé à plus d'efforts pour atteindre "un partenariat gagnant-gagnant qui doit générer des bénéfices concrets pour les deux parties".

Ce séminaire, organisé à la veille de la réunion des ministre-colaborateurs de la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), sera suivie de nombreuses cérémonies de signature d'accords entre les gouvernements et les entrepreneurs privés.

R. E.

LABEL "BASSMA DJAZAÏRIA"

Attribué à 19 nouveaux produits issus de 10 entreprises nationales

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a attribué le label Origine Algérie Garantie (OAG), à 19 nouveaux produits issus de 10 entreprises nationales, une initiative visant à encourager la production nationale et réduire la facture des importations, a-t-on appris auprès de cette organisation patronale.

Ce produit (empreinte algérienne), une étiquette à mettre sur certains produits locaux, est attribué aux entreprises dont les produits répondent à des normes de qualité fixées par un cahier des charges mis au point par le FCE, en collaboration avec des bureaux d'études et d'audit indépendants. Les nouvelles entreprises sélectionnées par le comité de labellisation du Forum, présidé par Brahim

Benabdeslem, vice-président du FCE, sont Gipâtes, Global Food, Grands Moulins du Sud, Biscofrits, Raja Food et Bellat (agroalimentaire), Slericlean et PPC Médical (industrie pharmaceutique), EJC construction (bâtiment) et Woroud (cosmétique), a précisé le FCE dans un communiqué du FCE.

Le Forum se félicite de "l'engouement des entreprises pour faire valoir leurs produits en les inscrivant dans le processus de labellisation".

Il a souligné que cet outil de labellisation "répond à un besoin très fort des entreprises algériennes et constitue un avantage comparatif pour les producteurs qui participent à la création de richesses et d'emplois". Selon le FCE, "Bassma

Djazairia" constitue également un outil qui permet aux consommateurs "de choisir en toute conscience".

En effet, ce label "est né du constat du FCE selon lequel les producteurs locaux doivent bénéficier d'avantages comparatifs du fait des risques industriels qu'ils assument et de leur participation à la création d'emplois et de richesses sur le territoire national", a expliqué la même source. A travers cette empreinte, le Forum ambitionne de "favoriser la création d'emplois et la compétitivité des entreprises produisant en Algérie, et aussi renforcer la confiance entre consommateurs et producteurs".

Il s'agit également de "développer l'indépendance économique et de permet-

tre aux consommateurs d'identifier les produits pour lesquels l'essentiel de la valeur ajoutée a été produite en Algérie", a-t-on ajouté.

En mai dernier, le FCE avait attribué, pour la première fois, le label "Bassma Djazairia" à 23 produits issus de 10 entreprises nationales, dont Condor (électronique), le Groupe Sim, la société Global Food (agroalimentaire), Bomare (Électronique), le Groupe Hasnaoui, Amimer Energie, l'entreprise Système Panneau Sandwich (BTP), Socothyd (Pharmaceutique) et la société Faderco, spécialisée dans les produits d'hygiène corporelle.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À ORAN

Entrée en service de la station de dessalement d'eau de mer d'El Macta

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a annoncé l'entrée en service de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta (est de la wilaya d'Oran).

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à cette infrastructure, le ministre a souligné que cette station, qui alimentera d'autres wilayas de l'ouest du pays en eau potable, s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cet ouvrage est l'une des plus grandes stations de dessalement d'eau de mer au niveau du bassin méditerranéen et en Afrique, a-t-il ajouté. La station de

dessalement de l'eau de mer d'El Macta est considérée comme la 11^{ème} station du genre à l'échelle nationale.

Elle s'étend sur une superficie 17,4 hectares et produit 180.500.000 mètres cubes d'eau annuellement tandis qu'elle dispose d'un laboratoire de contrôle de l'eau fonctionnant en H 24.

Cette station, la 11^{ème} du genre à l'échelle nationale, produit 180.500.000 mètres cubes d'eau annuellement, a indiqué Abdelkader Ouali, soulignant que cet acquis traduit la volonté et la détermination du président de la République à assurer la disponibilité de cette ressource vitale et un équilibre entre les régions par le

biais de transferts.

Entrée en production depuis une semaine, cette station permettra l'ouverture de trois couloirs, un vers Oran à partir d'Ain El bya, le second pour alimenter Sig, Mohammadia et Mascara et le troisième sera réservé à l'alimentation de Mostaganem, selon le ministre.

Après avoir suivi un rapport sur les étapes de réalisation de ce projet d'un coût de 492 millions, Abdelkader Ouali a visité le laboratoire de contrôle relevant de la station mettant l'accent sur le contrôle permanent de l'eau.

Dans ce sens, un cadre de la station a affirmé la qualité de l'eau est conforme aux

directives de l'Organisation mondiale de la santé et la réglementation de l'eau en vigueur en Algérie.

S'étendant sur une superficie 17,4 hectares, la station d'El Macta dispose d'un laboratoire de contrôle de l'eau fonctionnant en H 24. Les analyses effectuées par ce laboratoire sont transmises à la Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR), a-t-on indiqué.

Le dessalement s'effectue selon le système d'osmose inversé, considéré comme le plus propre et le plus économique dans ce genre d'industrie.

R. E.

TISSEMSILT

1^{re} exposition de wilaya sur les opportunités d'investissement touristique

La maison de jeunes Boulis-Ameur de la ville de Tissemsilt a abrité actuellement la 1^{ère} exposition de wilaya sur les opportunités d'investissement touristique dans la région, avec la participation de 20 exposants entre opérateurs économiques et artisans.

Cette exposition, organisée fin juin dernier par la Direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la célébration de la journée nationale du tourisme, a comporté des affiches mettant en lumière des potentialités d'investissement touristique dans la wilaya dont le parc national des cèdres de Theniet El-Had, les sources thermales de Sidi Slimane et la forêt d'Aïn-Antar de Boukaid.

Cette manifestation de trois jours a donné aux visiteurs des informations sur les produits et services assurés par les agences de tourisme et voyages et établissements hôteliers.

Les produits locaux d'artisanat comme les tapis, les ustensiles en poterie et céramique, les travaux sur bois et verre étaient exposés, en plus des objets en alfa, les costumes et plats traditionnels et autres travaux manuels artistiques.

Un stand a été réservé pour mettre en exergue des spécialités liées au secteur du tourisme assurées par les centres de formation professionnelle de la wilaya. Cette exposition était initiée conjointement avec les Directions de la jeunesse et des sports, de la formation et de l'enseignement professionnels et la chambre d'artisanat et des métiers.

JIJEL

Colonne mobile anti-incendie de forêts mise en place

Une colonne mobile pour la lutte contre les feux de forêts a été mise en place à Jijel par la Direction de wilaya de la Protection civile, selon les responsables de ce corps constitué.

Cette colonne qui couvre les wilayas de Jijel et Mila est composée de cinquante trois (53) agents de différents grades provenant des deux wilayas, a indiqué à l'APS la chargée de communication de la Protection civile, le lieutenant Ahlem Boumala. Mise sur pied début juillet, cette structure est également dotée de moyens d'intervention, à savoir sept camions citernes de 4.000 à 120.000 litres d'eau, une ambulance médicalisée, un véhicule de liaisons et d'autres équipements logistiques, selon la même source.

Cette colonne mobile, domiciliée à l'unité principale de la Protection civile (UPPC) au lieu-dit Ouled Aïssa, sur les hauteurs de la ville de Jijel, est prête à intervenir rapidement en cas de déclaration de sinistre dans les zones relevant de sa compétence géographique, a-t-on encore souligné.

APS

LAGHOUAT, ARTISANAT TRADITIONNEL

Préservation du patrimoine

Les chargés du secteur de l'artisanat traditionnel à Laghouat déploient des efforts à travers divers programmes de développement pour à la fois préserver le patrimoine local, créer de la richesse et diversifier les ressources de l'économie nationale.

PAR BOUZIANE MEHDI

La Direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat s'emploie, dans cette perspective, à attirer le plus grand nombre de jeunes et à valoriser leurs talents dans le domaine de l'artisanat, à travers l'implication d'associations professionnelles pour promouvoir l'action de proximité en ce sens, a indiqué l'APS.

Selon la direction de wilaya du secteur, afin d'encourager les artisans et développer leurs ateliers et de donner l'occasion aux apprentis d'en bénéficier, aux plans théorique et pratique, il a été procédé à l'ouverture d'espaces d'exposition permanents au niveau des structures du secteur, notamment au chef-lieu de wilaya et à Aflou. Jusqu'ici, les ateliers ont per-

mis d'accueillir plus de 150 apprentis répartis entre les activités de broderie sur cuir, tapisserie traditionnelle, vannerie et peinture sur verre, en plus de la fabrication de pâtes alimentaires, de la pâtisserie et autres métiers d'artisanat traditionnel.

Les efforts consentis dans le domaine se sont soldés par l'immatriculation, l'an dernier, de quelque 2.750 artisans, répartis entre l'artisanat d'art (54%), les services (43%) et la production de matières (3%), a précisé à l'APS le chef de service de l'artisanat traditionnel à la Direction de wilaya du secteur, Harzallah Hechachna, soulignant que la gent féminine s'affirme en force dans les métiers d'art, au regard de la nature de l'artisanat répandu dans la région et qui sont généralement des spécialités féminines. Le secteur entend dynamiser les sessions de qualification et les stages de formation, initiés sous la supervision des représentants du Bureau international du travail (BIT), en plus de dégager des circuits de commercialisation, pour successivement gagner le challenge de la qualité, garantir la disponibilité et assurer la création de richesses.

Dernièrement, quelque 320 pensionnaires d'établissements pénitentiaires ont bénéficié d'une opération de qual-

ification, en plus de 2.800 artisans ordinaires, permettant ainsi l'obtention d'une qualification et d'un diplôme ouvrant la voie à l'exercice de l'activité de façon réglementaire.

Concernant la promotion de la production artisanale, les services de la Direction de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat ont aménagé une exposition permanente dans l'enceinte de la Chambre de l'artisanat et des métiers à Laghouat, destinée à la valorisation et à la promotion de genres artisanaux menacés d'extinction, a ajouté M. Hechachna.

Dans la wilaya, les efforts s'orientent aussi vers l'exploitation des expositions régionales et nationales organisées annuellement, notamment les Salons régionaux de l'art du sablage et de la tapisserie, tout en encourageant et en aidant les artisans de la région à prendre part aux différents salons régionaux, nationaux, voire internationaux. Avec quelque 11.000 artisans, la wilaya de Laghouat a vu l'émergence de plusieurs modèles "réussis" de micro-entreprises d'artisanat qui sont parvenues à promouvoir leurs produits dans différentes régions et à générer de nombreux emplois pour les jeunes.

B. M.

ALGER, PARCS URBAINS D'OUED SEMAR ET D'OULED FAYET

Réception durant l'année 2017

Les projets de transformation de la décharge publique d'Oued Semar et du centre d'enfouissement technique d'Ouled Fayet en parcs de loisirs, dont les travaux avancent sensiblement, seront réceptionnés en 2017, a indiqué le directeur de l'environnement de la wilaya d'Alger, Nouar Laib. "Les travaux de transformation de la décharge d'Oued Semar en parc verdoyant ont atteint 96% et ceux d'Ouled Fayet sont à 67%. Ils seront réceptionnés en 2017", a affirmé M. Laib dans une déclaration à l'APS.

Il a affirmé, en outre, que ces deux futurs parcs urbains, dont la superficie est de près de 50 hectares chacun, offriront une véritable bouffée

d'oxygène aux Algérois, en leur procurant un espace de convivialité, de détente, et de loisirs.

"Ces parcs urbains seront munis de bancs, de restaurants et de kiosques d'exposition pour les produits artisanaux ainsi que des espaces de jeux, des jardins où sont plantées déjà d'innombrables espèces de plantes, offrant aux visiteurs un paysage féérique tout en couleurs", a ajouté M. Laib. De longues allées ornées de verdure seront propices aux longues promenades et à la pratique du sport, a relevé le responsable, ajoutant que les deux sites disposent aussi de parkings.

Le centre d'Ouled Fayet collectait chaque jour 2.000 tonnes d'ordures

ménagères et les déchets de 39 communes voisines. Cette structure ouverte en 2001 sera remplacée après sa fermeture définitive par deux centres d'enfouissement technique dans les communes de Corso (Boumerdes) et Khemisti (Tipasa), a indiqué le responsable.

Ouverte en 1978, la décharge à ciel ouvert d'Oued Semar recevait, chaque jour, 2.500 tonnes de déchets divers en provenance de 19 communes de la wilaya d'Alger, provoquant un grand désagrément aux riverains qui se plaignaient des odeurs nauséabondes, a rappelé le même responsable.

APS

ADRAR, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE

Miser sur les énergies renouvelables

Située au Sud de l'Algérie, la wilaya d'Adrar compte faire des différentes énergies renouvelables un futur support de développement local et durable durant les prochaines années, selon des organismes de tutelle et des opérateurs économiques.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya d'Adrar, qui détient une longue expérience dans l'exploitation des énergies renouvelables, a vu dans les années 80 la création de la première station d'expérimentation des équipements solaires d'une puissance de 30 kilowatts à Ksar Mellouka dans la commune de Timi, située dans la banlieue de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité de développement et de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URERMS) à Adrar, Hamouda Messaoud. Durant cette période, la wilaya a acquis une autre expérience en exploitant cette énergie propre qui a permis la mise en place d'installations d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire sur la route nationale reliant les communes frontalières de Reggane et de Bordj Badji- Mokhtar, a souligné l'APS, ajoutant que ces installations, qui traversent le désert de Tanezrouft sur une distance de plus de 600 km, ont pour objectif d'orienter les voyageurs et de préserver leur sécurité. Selon l'APS, ces actions ont permis à la wilaya d'Adrar de réaliser des expériences et des projets d'exploitation des énergies renouvelables qui traduisent la prise de conscience des autorités publiques du pays, dès les premières années de l'indépendance, de l'importance que revêtent les énergies renouvelables pour le développement des régions éloignées et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. En 1998, ces efforts ont été sanctionnés par la création à Adrar d'une unité de recherche en énergies renouvelables qui compte un staff technique hautement qualifié pour valoriser les acquis et les atouts dont dispose la wilaya en vue d'une exploitation optimale des énergies renouvelables dans les différents domaines vitaux.

Différentes démarches pour renforcer la recherche scientifique

Depuis sa création, l'unité a entrepris plusieurs démarches pratiques dans le domaine de la recherche scientifique ayant porté sur la tenue de plusieurs rencontres scientifiques nationales et internationales et la participation aux différentes manifestations organisées dans ce domaine à l'instar de la biennale internationale sur les énergies renouvelables organisée par l'université d'Adrar.

Il s'agit également de renforcer la recherche scientifique dans les différents segments des énergies renouvelables, l'accueil des étudiants universitaires de la Faculté des sciences technologiques pour suivre une formation et la présentation des expériences scientifiques et pratiques des différents opérateurs économiques qui se sont orientés vers ce domaine prometteur. Actuellement, la structure œuvre à mettre en exergue l'importance de l'exploitation des énergies renouvelables pour les différents opérateurs à travers une station solaire d'une capacité de 30 KW, un parte-



nariat algéro-sud-coréen qui entrera en service prochainement. Les terrasses des différents services de l'unité sont exploitées pour l'installation des panneaux photovoltaïques, et cette opération s'ajoute à d'autres opérations similaires qui seront réalisées au niveau de l'unité, ce qui permettra la production de 50 KW, outre une opération de réhabilitation de l'ancienne station de l'énergie solaire à Ksar Mellouka en partenariat avec l'opérateur national Condor.

Les appréhensions injustifiées

Le Pr. Hamouda Messaoud a, dans ce contexte, qualifié d'injustifiées les appréhensions émises par certains opérateurs quant à l'infirmité de l'exploitation des énergies renouvelables dans certains secteurs clés, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie, et il s'agit, selon lui, d'appréhensions infondées d'autant qu'il suffit d'évaluer l'énergie requise pour acquérir le nombre nécessaire de panneaux photovoltaïques ou d'équipements propres à d'autres énergies renouvelables. Pour atteindre cet objectif, il a fait appel à des bureaux d'études et d'expertise dans le domaine pour atteindre cet objectif, à travers l'acquisition de panneaux photovoltaïques de bonne qualité, a ajouté le professeur, précisant que le développement technologique et l'appui de la recherche dans ce domaine a abouti à la réalisation d'importantes stations d'énergies renouvelables capables d'approvisionner des villages entiers et des sièges administratifs en énergie. A Adrar, compte tenu de la grande importance et les perspectives prometteuses que revêt l'exploitation des énergies renouvelables, la wilaya a bénéficié de projets colossaux. Il s'agit de la réalisation de 6 stations d'énergie solaire mises toutes en service, depuis le début de l'année en cours, dont la principale, d'une capacité de 20 MW, a été installée dans le chef-lieu de la wilaya en plus d'autres stations réparties sur différentes communes et dont la capacité de production varie entre 5 et 9 MW, selon Sonelgaz. Les différents facteurs liés à la réalité et perspectives des énergies renouvelables à Adrar ont généré une volonté auprès des opérateurs économiques et jeunes à entreprendre des investissements dans ce secteur prometteur à travers la création d'activités industrielles mais aussi la mise en place d'ateliers dans le domaine de la production et vente des panneaux photovoltaïques et accessoires en plus de l'adoption d'autres projets similaires dans le cadre du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation des Foncier (Calpiref), a affirmé l'APS. Ablala Abderrahmane, un jeune d'Adrar, est l'un des premiers investisseurs ayant ciblé le marché des énergies renouvelables dans la wilaya partant de sa précé-

dente expérience dans ce domaine compte tenu des atouts que recèle la région, a confié ce jeune dans une déclaration à l'APS, et il a assuré que l'expérience a prouvé l'efficacité de l'utilisation des énergies renouvelables dans plusieurs activités vitales précisant qu'une étude technique était en cours d'élaboration dans l'objectif de démontrer l'utilité de cette énergie propre notamment dans le secteur de l'agriculture.

Intensifier les campagnes de communication

Le marché actuel dispose des équipements nécessaires à l'exploitation des énergies renouvelables, a ajouté M. Ababla à l'APS, soulignant la nécessité d'intensifier les campagnes de communication sur l'importance de leur exploitation dans les différentes activités, et appelant les parties concernées à œuvrer pour la création d'une ferme agricole pilote fonctionnant à l'énergie renouvelable pour convaincre les opérateurs et les investisseurs de l'utilité de leur exploitation et à lancer une campagne nationale en collaboration avec les différents partenaires, rappelant que cette énergie n'est pas une nouvelle technologie dans la mesure où elle est largement exploitée dans bon nombre de pays. Pour sa part, Bakhda Hassan, investisseur industriel à Adrar, il a souligné que son expérience dans le domaine des énergies renouvelables a commencé depuis six ans avec la création d'une entreprise pour le montage et l'exploitation des équipements des énergies solaires et la fabrication des éoliennes, et ceci a été le premier défi dans la région partant d'une vision de prospection de l'entreprise pour répondre aux besoins de la région d'Adrar, en particulier, et le sud algérien en général en terme d'investissements en énergies renouvelables. La création de la première unité dans la région pour la fabrication et le montage des équipements de l'énergie solaire a vu le jour en partenariat avec des entreprises internationales pionnières dans ce domaine ainsi que des centres de recherche et universités nationales et étrangères. Le responsable a mis en avant le développement des énergies renouvelables à la faveur des expositions et conférences intellectuelles organisées dans l'université d'Adrar. Dans le domaine de l'agriculture dans la wilaya d'Adrar et ailleurs, l'entreprise a réalisé de nombreux projets, a fait savoir l'intervenant qui a ajouté qu'un riche programme a été élaboré à cet effet, ainsi que des facilitations et avantages ont été accordés aux agriculteurs pour l'acquisition de pompes solaires, notamment, en saluant les efforts consentis par les autorités publiques pour encourager l'exploitation et le développement des énergies renouvelables.

B. M.

TAMANRASSET, ENERGIES DANS SES DIFFÉRENTES FORMES Avancée notable dans leur exploitation

La wilaya de Tamanrasset, avec son vaste territoire, a enregistré, à travers une série de réalisations et de projets, une avancée notable dans l'exploitation des énergies dans ses différentes formes, pour améliorer le cadre de vie du citoyen et booster le développement local, à la faveur des deux précédents programmes quinquennaux.

Parmi ces réalisations et projets, ayant nécessité un investissement de plus de 20 milliards DA, une centrale électrique de 92 mégawatts à In-Salah et une autre de 40 mégawatts à Tamanrasset, en plus de l'extension des centrales des localités d'Idelès, Tin-Zaoutaine et In-Guezzam pour accroître leurs capacités de production, a indiqué le directeur de l'énergie de la wilaya, Ali Nasri.

Ces projets ont donné lieu au raccordement de plus de 15.000 foyers (près de 100.000 habitants) au réseau d'électricité, à travers la réalisation de 500 km de lignes, pour un coût de 1,4 milliard DA, outre l'exploitation de l'énergie pour les besoins de production électrique en faveur de 8 localités enclavées, portant ainsi le taux de couverture électrique de la wilaya de 68 % à la fin de 1998 à 92% à la fin de 2015, a-t-il signalé.

La première tranche de l'opération, d'une longueur de 315 km englobant 20 centres de vie, a vu ses travaux lancés en 2014 et a permis de finaliser les raccordements, exceptés pour la localité frontalière de Toundert (85 km de la daïra de Tin-Zaoutaine), ou l'opération est encore à 35% d'avancement.

Le recours à l'exploitation du solaire a permis de renforcer la production énergétique dans la wilaya et de contribuer à la réduction des coupures de courant mais aussi des "importantes" quantités de fuel utilisées quotidiennement pour le fonctionnement des anciens transformateurs, a-t-il relevé.

Concernant la distribution du gaz naturel, les travaux de raccordement de la ville d'In-Salah ont été finalisés et le réseau mis en exploitation en deux phases, en plus du raccordement des localités de Aguestène, El-Barka et In-Ghar, sachant que le raccordement de la région du Tidikelt a nécessité dans son ensemble un investissement de plus de 2 milliards DA. L'opération est en cours s'agissant des branchements dans les localités de Foggaret-Ezzoua, Sellafene, Foggaret Laâreb et Hainoune et devra, une fois finalisée, permettre une totale couverture au réseau de gaz de la région du Tidikelt (wilaya déléguée d'In-Salah, avec ses trois communes (In-Salah, In-Ghar et Foggaret-Ezzoua).

Deux stations de gaz propane ont été, par ailleurs, mises en exploitation à Tamanrasset, alimentant un réseau de 360 km de distribution de gaz de ville, pour un investissement de 3,5 milliard DA, et ont permis de porter à 65% le taux de couverture de Tamanrasset en gaz.

Un autre projet, de plus grand envergure, est en cours de concrétisation pour l'approvisionnement de la ville de Tamanrasset en gaz naturel à partir d'In-Salah, grâce à un réseau de transport de quelque 530 km. Le projet, qui a été confié à trois entreprises de réalisation, connaît un avancement physique de près de 80% de ses travaux, selon la même source.

Ce projet, d'une capacité prévisionnelle de stockage de 48.000 mètres cubes et dont le choix du site d'implantation a été entrepris, devra contribuer à éviter à Tamanrasset et les localités environnantes les ruptures de stocks et les perturbations d'approvisionnement et à assurer une disponibilité des différents carburants.

APS

MALI

Les Bérets rouges toujours debout

Chassés du palais de Koulouba en même temps qu'Amadou Toumani Touré, un temps traqués par les putschistes, les Bérets rouges tentent de se refaire une place et un nom dans l'armée.

À voir les gamins jouer au foot, leurs mères s'activer devant les maisons et les hommes discuter à l'ombre des manguiers, on se croirait dans un quartier résidentiel de Bamako. Seuls quelques véhicules blindés couleurent camouflage et la place d'armes indiquent qu'il s'agit en réalité d'un camp militaire: celui de Djicoroni Para, qui abrite les soldats du 33e régiment des commandos parachutistes (RCP) et leurs familles. Fondé aux lendemains de l'indépendance, en 1961, le RCP a toujours été considéré comme l'unité d'élite de l'armée malienne. Ses 800 membres, plus connus sous le nom de Bérets rouges, ont longtemps constitué la garde présidentielle, de Moussa Traoré à Amadou Toumani Touré (ATT). Ils étaient bien équipés et bien entraînés, bénéficiant de formations régulières par les militaires américains dans les années 2000.

Offensives rebelles

Mais le coup d'État du 22 mars 2012 a changé la donne pour ces soldats à part, dont les primes et le traitement de faveur suscitaient des jalousies. Délogés du palais de Koulouba en même temps qu'ATT, ils se sont rapidement retrouvés dans le viseur de la junte dirigée par le capitaine Amadou Haya Sanogo. Le 30 avril 2012, une centaine d'entre eux, menés par le colonel Abidine Guindo, l'aide de camp d'Amadou Toumani Touré, tentent un contre-coup d'État pour reprendre le pouvoir. « *Beaucoup ont dit que nous l'avions fait par loyauté envers ATT. Ce n'est pas totalement faux, concède un ancien officier de la garde présidentielle. Mais c'était surtout par instinct de survie, parce que notre régiment était clairement menacé par les putschistes.* »

Pendant deux jours, Bérets rouges du 33e RCP et Bérets verts du Comité



national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE) s'affrontent dans les rues de Bamako. Les combats font plusieurs morts. Une vingtaine de Bérets rouges sont arrêtés, puis exécutés et enterrés dans une fosse commune par les hommes de Sanogo près de Kati, fief de la junte situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

Le contre-coup d'État est un échec. Les Bérets verts putschistes prennent possession de Djicoroni Para et le mettent à sac. « *Nous avons été nombreux à quitter le camp quand les choses ont commencé à mal tourner. Certains ont fui le pays, d'autres sont restés cachés plusieurs semaines* », raconte un gradé qui s'est longuement terré chez une personne de confiance en attendant que les choses se calment.

L'impossible dislocation de l'unité d'élite

Après cette lutte fratricide, Sanogo et son état-major décident de démanteler le 33e RCP en éparpillant ses soldats dans les différents corps de l'armée. Une majorité de Bérets rouges refusent leur nouvelle affectation. « *Nous avons un attachement viscéral à notre régiment, poursuit l'ancien officier. La plupart d'entre nous ont préféré renoncer à plusieurs mois de salaire et faire des petits boulots plutôt que d'intégrer de nouvelles unités.* »

Le déclenchement de l'opération Serval, le 11 janvier 2013, marque le

début de la lente résurrection de l'ancien régiment d'élite. Les autorités de transition maliennes tiennent à ce que leurs soldats participent à la reconquête du pays aux côtés des forces françaises et internationales.

Après une médiation menée par le président Dioncounda Traoré et le Premier ministre Diango Cissoko auprès de la hiérarchie militaire, ordre est donné de remettre sur pied le 33e RCP pour le faire « *monter* » dans le Nord. Un premier détachement de plusieurs centaines de Bérets rouges est constitué. Il prend part à plusieurs opérations et établit sa base à Gao.

Pendant ce temps, les officiers remettent le camp de Djicoroni Para en état de marche. Il faut tout nettoyer, relancer l'administration, remplacer le matériel volé ou détruit... Des rotations se mettent en place pour relayer les hommes envoyés sur le front nord. Les mois passent. Les commandos paras retrouvent peu à peu leur place dans l'armée, et fin novembre 2013 Amadou Haya Sanogo est arrêté, puis inculpé pour son rôle présumé dans la disparition de la vingtaine de Bérets rouges.

Aujourd'hui, un détachement du 33e RCP est toujours basé à Gao. Il participe à des missions dites « *sensibles* », comme des opérations antiterroristes, l'escorte de convois logistiques ou encore la protection de hautes personnalités en déplacement dans le Nord. « *Ils n'ont pas perdu leurs capacités, ce sont toujours de bons éléments* », confie

une source ministérielle. Les Bérets rouges dirigent aussi le Centre national d'entraînement commando (Cenec), à l'extérieur de Bamako, mais n'assurent plus la sécurité présidentielle – la tâche a été confiée à la Garde nationale.

Cohésion de façade

Reste un point d'interrogation majeur?: Bérets rouges et Bérets verts sont-ils vraiment réconciliés ?? Officiellement, les rivalités sont enterrées. « *Tout ça, c'est de l'histoire ancienne, martèle le lieutenant-colonel Diarran Koné, responsable de la communication au ministère de la Défense. Nous sommes une armée nationale et solidaire, qui est en train de se reconstruire.* »

Signe de cet apaisement, quelques ex-officiers du 33e RCP ont retrouvé de hauts postes de commandement dans l'armée, comme le colonel-major Abdrahamane Baby, devenu chef d'état-major de l'armée de terre, ou le général Mahamane Touré, qui avait été fait chef d'état-major général des armées avant de réemment partir à la retraite.

Côté Bérets rouges, les officiers assurent qu'ils s'emploient à apaiser les tensions, mais les événements de 2012 ne semblent pas totalement digérés. « *C'est difficile d'oublier ce qui s'est passé. La rancune est toujours tenace, notamment chez ceux dont les proches ont été exécutés de sang-froid à Kati* », explique un membre du régiment, qui affirme que Sanogo « *mérite la peine de mort* ».

En face, les soutiens de l'ancien capitaine putschiste s'indignent du fait que le colonel Guindo, actuellement en liberté provisoire, soit le seul Béret rouge inculpé dans l'enquête sur le contre-coup d'État alors que plusieurs Bérets verts ont également été tués pendant les affrontements.

S'ils ne le disent pas ouvertement, de nombreux cadres du 33e RCP attendent maintenant de pied ferme le procès de Sanogo et de ses co-accusés, quitte à ce que cette procédure ravive de vieux antagonismes au sein de l'armée. Les putschistes, insistent-ils, n'ont pas eu raison du régiment. « *Les Bérets rouges ne sont pas morts, conclut une de nos sources. Nous sommes toujours là, et fiers comme jamais ?!* »

GABON

La Cour constitutionnelle rejette les recours déposés contre la candidature d'Ali Bongo Ondimba

Les recours introduits par Jean Ping et Guy Nzouba-Ndama contre la candidature d'Ali Bongo Ondimba ont été rejetés par la Cour constitutionnelle gabonaise. Dans une décision datée du 25 juillet, la juridiction suprême a déclaré « *irrecevables* » les recours en inéligibilité déposés par l'ancien président de la Commission de l'Union africaine Jean Ping, l'ex-président de l'Assemblée nationale Guy Nzouba-Ndama et de l'ancien ministre Pierre-Claver Maganga Moussavou, tous trois candidats à l'élection présidentielle du 27 août. Ces trois prétendants au palais du bord de mer accusent le chef de l'É-

tat d'être un enfant nigérian adopté par l'ex-président Omar Bongo à la fin des années 1960 et l'accusent d'avoir falsifié son état civil. Selon leur thèse, déjà rejetée par la justice française, il ne pourrait ainsi prétendre à la fonction présidentielle en vertu de l'article 10 de la Constitution, qui impose d'être né gabonais.

La Cour pas compétente

Des arguments rejetés lundi par la Cour, qui constituait l'ultime recours légal de l'opposition. « *Non seulement l'acte de naissance incriminé n'a pas été produit au dossier soumis à l'examen de la*

Cour » mais en outre, « *celle-ci ne peut pas se prononcer sur la validité des actes d'état civil* » qui relève de la compétence des juridictions de droit commun, s'est-elle justifiée. Ces recours avaient peu de chance d'aboutir : mi-juillet, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap) avait en effet validé 14 candidatures, dont celle d'Ali Bongo Ondimba

Tensions pré-électorales

Lors d'un meeting le 9 juillet, le chef de l'État avait raillé les critiques de ses opposants. Face à ses partisans, Ali

Bongo Ondimba, candidat à un deuxième mandat, avait répliqué : « *Est-ce que je suis Gabonais ? Je viens d'où ?* » avait-il demandé à la foule. « *Du Gabon !* », avaient répondu ses supporters à Libreville, où les esprits commencent à s'échauffer. À moins d'un mois du scrutin, pouvoir et opposition multiplient ainsi les escarmouches, laissant craindre une campagne tendue. Dernier signe des tensions pré-électorales : samedi 23 juillet, une tentative de rassemblement pacifique de quelques centaines d'opposants à Libreville a été violemment dispersée par les forces de l'ordre.

JEUX OLYMPIQUES 2016

Les Algériens confiants et sereins avant le départ pour Rio

Le chef de la délégation algérienne aux Jeux Olympiques 2016, Amar Brahmia, s'est dit "confiant et serein" quant aux chances de médailles algériennes aux JO de Rio, avant le départ des athlètes algériens mercredi à Alger.

Page 13



JO 2016

"Les athlètes seront hébergés dans des conditions satisfaisantes"

JO 2016 : A QUATRE JOURS DU MATCH CONTRE LE HONDURAS

Les Verts affûtent leurs armes à Rio

A quatre jours du début des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, la sélection algérienne olympique de football procède à présent aux dernières réglages dans sa préparation.



Les Verts poursuivent leur préparation à Rio de Janeiro au Brésil sous la houlette de l'entraîneur suisse Pierre-André Schurmann. Le moins que l'on puisse dire de l'ambiance dans laquelle les joueurs algériens se préparent au pays de la Samba, c'est qu'elle est bonne. Les coéquipiers de Benkhabza sont conscients de ce qui les attend lors de ce rendez-vous d'envergure. Le staff technique continue à remobiliser ses troupes dans l'espoir de se concentrer uniquement sur leur boulot. L'entraîneur Schurmann et ses collaborateurs continuent à appliquer leur programme sur le terrain et peaufinent leur plan. Le staff technique est en train d'effectuer les dernières réglages dans son schéma tactique, en vue de cette première sortie face au Honduras, comptant pour la première journée de ce tournoi. Pour la composante qui jouera ce match, le premier responsable à la barre technique des Verts a tout finalisé. Mis à part quelques petits détails, le technicien suisse a déjà une idée sur le onze qui affrontera le Honduras. N'empêche, l'entraîneur compte profiter de ces quatre derniers jours qui précèdent ce rendez-vous pour affûter

ses armes et mettre en place un groupe qui saura négocier le début de la compétition. Une chose est sûre, réussir le début d'une compétition est très important pour la suite.

Les joueurs décidés à réussir leurs débuts

De leur côté, les joueurs de cette sélection ne jurent cette fois-ci que d'une bonne figure sur les terres brésiliennes. Les camarades de Bounedjah savent pertinemment que leur mission est loin d'être facile lors de ce tournoi brésilien. L'ensemble des joueurs confirme, en outre, qu'ils ne lésinent sur aucun effort pour aller plus loin dans cette

compétition internationale d'envergure. Les joueurs algériens se présenteront ce lundi face au Honduras avec la ferme intention de remporter leur premier match. Une volonté de fer anime actuellement les coéquipiers de Meziane. Ce ne sera pas une simple sinécure, mais les joueurs se sont entendus à se donner à fond sur le terrain de la compétition pour réussir le retour du football algérien sur la scène olympique, après 36 ans d'absence.

Les Jeunots algériens vont faire face à des équipes expérimentées au premier tour de ce tournoi. Mais cela n'a jamais inquiété les joueurs algériens. Ces derniers sont déterminés à défendre crânement leurs chances au Brésil

comme ce fut le cas de l'équipe nationale A, lors du mondial 2014, en atteignant avec brio les huitièmes de finale. A quelques heures, donc, du début de la compétition, les Algériens affichent une grande volonté et ne jurent que par un parcours honorable lors de cette édition qu'abritera le Brésil. Une chose est sûre, les responsables du football algérien n'ont rien laissé au hasard pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles. Maintenant, la balle se trouve dans le camp des joueurs, selon les mêmes responsables.

M. S.

USM ALGER

Trois matchs amicaux en Tunisie



L'USM Alger (ligue 1 professionnelle) qui effectue depuis mercredi un stage à Sousses en Tunisie, disputera trois matchs amicaux en vue de la prochaine saison 2016-2017, a annoncé le club algérois sur son site officiel. La délégation usmiste qui a quitté le pays hier en direction de Sousses pour entamer la deuxième partie du stage d'intersaison après celle effectuée dans la région de Bretagne (nord-ouest de la France). Pendant leur séjour qui se poursuivra jusqu'au 7 août, les Rouge et Noir affronteront le Club Africain (30 juillet),

Metlaoui (2 août) et Sfax (6 août). Ce regroupement intervient après la fin du premier stage qui s'est déroulé dans la région de Bretagne, marqué par une victoire face aux espoirs du Stade Rennais (4-0), une défaite face à l'équipe A du Stade Rennais (1-0) et deux nuls face au Stade Brestois 29 (1-1) et l'US Granville (0-0). L'USMA, champion d'Algérie en titre, prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Le club algérois entamera la saison 2016-2017 à domicile face au MO Béjaïa.

LIGUE 1

Desabre va-t-il quitter la JSS ?

Le Français Sébastien Desabre, actuel entraîneur de la JS Saoura, avec laquelle il s'est engagé un an en juin dernier, pourrait être le prochain sélectionneur de la Zambie. Alors qu'il a signé en juin dernier un contrat d'une année au terme de négociations serrées avec le président Mohamed Zerouati, le Français pourrait quitter le club avant même le début du Championnat. Selon le quotidien sportif français l'Equipe, Desabre dispose dans son contrat d'une clause libératoire qui lui permettrait de s'engager ailleurs. Du côté du club de la wilaya de Béchar, le son de cloche est tout autre, et ayant peu goûté à l'interview du Français dans les médias zambiens, le président Zerouati n'entend pas laisser partir son entraîneur si facilement.

Pour rappel, la Zambie figure dans le même groupe que l'Algérie pour les qualifications à la Coupe du monde 2018 en Russie, un groupe qui, outre les Chipolopolos, est composé du Cameroun et du Nigeria.

JO 2016

"Les athlètes seront hébergés dans des conditions satisfaisantes"

Les membres de la délégation algérienne devant prendre part aux Jeux Olympiques 2016 seront hébergés dans de bonnes conditions au village olympique de Rio de Janeiro, malgré quelques insuffisances constatées sur place, a indiqué jeudi le trésorier général du comité olympique et sportif algérien (COA), Rabah Chebbah.

"A notre arrivée au village olympique il y a deux jours nous avons relevé certains problèmes et insuffisances comme l'absence de l'eau chaude dans les chambres ou encore le manque de la laiterie. Nous avons saisi les responsables du village olympique pour y remédier à cette situation. Les choses sont en train de rentrer dans l'ordre et nos athlètes seront logés dans des conditions satisfaisantes durant leur séjour au Brésil", a déclaré Chebbah à l'envoyé spécial de l'APS à Rio.

Dépêchés à Rio de Janeiro par le COA pour préparer le séjour de la délégation algérienne, Rabah Chebbah et Abderrahmane Hamad, président de la commission des athlètes se sont attelés à faire le nécessaire depuis deux jours.

"Les choses commencent à s'améliorer, les responsables du village olympique ont mobilisé tous les moyens pour régler tous les problèmes existant, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. A l'heure où je vous parle, les travaux sont en cours. Je peux vous assurer que nous avons tout fait pour réunir les meilleures conditions de séjour pour notre délégation", a-t-il rassuré.

Lors de son séjour au village olympique, la délégation algérienne sera dans le bloc 18 au niveau de l'esplanade, tout proche du restaurant mais également des autres installations au niveau du village olympique, a précisé Chebbah.

La délégation algérienne est arrivée ce jeudi à 5H00 (heure algérienne) à l'aéroport de Rio de Janeiro après un long voyage de 10 heures. Une fois sur place, les athlètes ont été acheminés par bus au village olympique.

L'Algérie participera aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro avec 65 athlètes dont l'équipe de football composée de 18 joueurs.

APS

JEUX OLYMPIQUES 2016

Les Algériens confiants et sereins avant le départ pour Rio

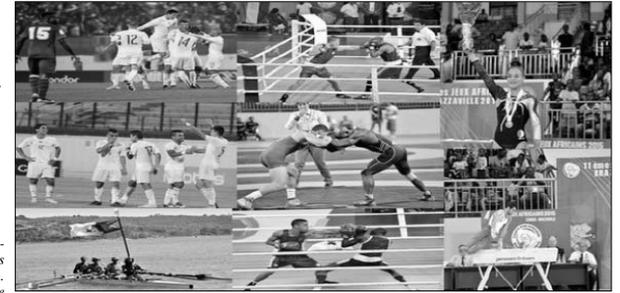
Le chef de la délégation algérienne aux Jeux Olympiques 2016, Amar Brahmia, s'est dit "confiant et serein" quant aux chances de médailles algériennes aux JO de Rio, avant le départ des athlètes algériens mercredi à Alger.

"Je suis confiant et serein quant à nos chances de médailles à Rio.

Nous avons tous fait pour que nos athlètes se préparent dans les meilleures conditions: techniquement, financièrement et logistiquement", a déclaré Brahmia à l'APS, lors de la zone mixte organisée avant le départ de délégation olympique algérienne à destination de Rio.

Brahmia est également revenu sur la polémique autour de l'état du village olympique et le Virus Zika à une semaine du début des JO-2016, assurant qu'il avait reçu de "très bons échos" sur l'infrastructure qui va recevoir les athlètes participant aux toutes olympiques.

"Nous nous sommes entretenus avec nos émissaires, Abderrahmane Hamad et Rabah Chebbah, qui sont à Rio depuis 2 jours, et je peux vous



assurer que les athlètes algériens seront dans les meilleures conditions pour réussir leur mission", a-t-il dit. "C'est vrai qu'il y a quelques problèmes qui vont rapidement rentrer dans l'ordre. Je pense qu'il faut positiver et avoir confiance en les Brésiliens qui j'en suis sûr vont réussir de grands Jeux Olympiques", a ajouté Brahmia.

La délégation algérienne qui s'envole mercredi à Rio sera composée de 100 personnes, dont 47 athlètes représentant les disciplines de gymnastique, escrime, voile, haltérophilie, athlétisme et football.

Les autres athlètes algériens qualifiés aux JO-2016 étant tou-

jours en stage à l'étranger, rejoindront leurs coéquipiers directement à Rio.

Le décathlonien Larbi Bourada, qui figure parmi les grandes chances de médailles algériennes aux JO-2016, s'est dit motivé et fin prêt pour ce rendez-vous qu'il attend depuis longtemps.

"C'est la dernière ligne droite avant le début de la compétition. Je me sens en pleine possession de mes moyens, et j'ai hâte que le concours commence pour essayer de réaliser une grande performance à Rio", a déclaré le champion du décathlon.

De son côté, l'escrimeuse algérienne Anissa Khelfaoui

s'est montrée très enthousiaste avant d'aborder ses troisièmes olympiades, lors desquelles elle vise une médaille.

"La préparation s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Maintenant j'ai hâte d'être à Rio pour entrer dans le vif du sujet, et sentir l'ambiance des Jeux avant le début de la compétition", a-t-elle dit. L'Algérie, qui participe pour la 13e fois à des JO, sera présente pour la première fois avec 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs).

Le retour de la délégation est prévu le 22 août, au lendemain de la cérémonie de clôture des JO-2016.

APS

JO-2016

Les Algériens débarquent à Rio

La délégation algérienne est arrivée à l'aéroport de Rio de Janeiro jeudi à 01h00 (heures locale) 05h00 heures algérienne pour prendre part aux Jeux Olympiques d'été prévus du 5 au 21 août prochain.

Fort de plus d'une centaine de personnes dont des athlètes de plusieurs disciplines entre autres le Football, l'escrime, l'athlétisme, la voile, la gymnastique, la natation et le cyclisme.

La délégation algérienne conduite par Izem Abdelhadi, secrétaire général du COA, a été accueillie à son arrivée par l'ambassadeur

d'Algérie au Brésil Taoufik Dahmani et les deux émissaires du Comité Olympique et sportif algérien Abderrahmane Hamad et Rabah Chebbah venus préparer le séjour des athlètes en terre brésilienne.

Après les formalités administratives d'usage, les membres de la délégation algérienne étendus par un long voyage de 10 heures ont été acheminés par bus en direction du village olympique.

Dans une déclaration à la presse, M. Dahmani a souhaité un bon séjour aux membres de la délé-



gation olympique et surtout beaucoup de réussite dans ces joutes. Pour la première fois avec ce nombre,

l'Algérie participera aux JO de Rio avec 46 athlètes plus les 18 joueurs de la sélection algérienne de football des

moins de 23 ans qui va renouer avec les olympiades après 36 ans d'absence.

APS

LAZIO

L'Inter tient la corde pour Candreva

Annoncé tout proche de rejoindre Naples récemment, l'ailier de la Lazio Rome Antonio Candreva (29 ans, 30 matchs et 10 buts en Serie A la saison dernière) pourrait finalement prendre la direction de l'Inter Milan. Selon *La*



Gazzetta dello Sport, les Nerazzurri seraient tombés d'accord avec le club laziale pour un transfert avoisinant les 24 millions d'euros.

L'international italien s'est déjà entendu avec le club milanais sur la base d'un salaire de 3 millions d'euros par an pendant 4 saisons. Candreva devrait être remplacé par le joueur de Newcastle Florian Thauvin à la Lazio

JUVE

Higuain répond à De Laurentiis

À la suite du transfert de Gonzalo Higuain (28 ans) vers la Juventus Turin pour 90 millions d'euros, le président de Naples Aurelio De Laurentiis avait dézingué l'Argentin en évoquant une trahison après ce départ via sa clause libératoire (voir ici).



Devant les médias, la nouvelle recrue de la Vieille Dame a répondu à son ancien patron.

"De Laurentiis ? Je n'ai rien à dire, sa façon de penser n'était pas la mienne. Le comportement de De Laurentiis m'a poussé à venir ici, et je remercie la Juventus pour l'effort qu'elle a fait", a commenté l'ancien joueur du Real Madrid.

Dans le même temps, Higuain a par contre compris l'énervement des supporters de Naples, qui ont toujours été bons avec lui selon ses propos.

REAL

Jesé proche d'un départ ?

Barré par Karim Benzema et Alvaro Morata à la pointe de l'attaque du Real Madrid, Jesé (23 ans, 28 apparitions et 5 buts en Liga la saison dernière) pourrait changer d'air. Selon les informations du quotidien Marca, un départ est plus que



jamais d'actualité pour l'Espagnol, qui s'est fait une raison au sujet de son temps de jeu pour la saison prochaine. L'entraîneur des Merengues Zinedine Zidane ne le retiendra pas puisqu'il lui a directement conseillé de faire ses gammes ailleurs. Reste à savoir si Jesé sera simplement prêté ou s'il quittera définitivement la Maison Blanche...

MAN CITY

Dénouement imminent pour Stones !

Sur les tablettes de Manchester City depuis plusieurs semaines, le défenseur central d'Everton John Stones (22 ans, 33 matchs en Premier League la saison dernière) pourrait enfin sauter le pas. Selon le Guardian, les Skyblues devraient payer la somme réclamée



par les Toffees, soit 53 millions d'euros. Optimiste sur ce dossier, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola espérerait désormais une issue rapide afin de pouvoir compter sur l'international anglais le plus vite possible. Avec la probable arrivée de Stones, Manchester City pourrait faire le choix de se séparer du Français Eliaquim Mangala d'après le média anglais...

LYON

Pourquoi Tolisso a décidé de rester...

À deux doigts de s'engager en faveur de Naples, le milieu de terrain de l'Olympique

Lyonnais Corentin Tolisso (21 ans, 33 matchs et 5 buts en L1 la saison dernière) a finalement décidé de continuer sa carrière au sein de son club formateur (voir ici).

Selon *L'Equipe*, alors qu'il était d'accord avec les Partenopei, le natif de Tarare a fait volte-face devant le discours de son entraîneur Bruno Genesio. Le technicien rhodanien a promis à son protégé un temps de jeu très important la saison prochaine s'il revenait sur sa décision.

Tolisso aurait également douté de son rôle au sein de l'effectif napolitain en raison d'une concurrence féroce dans l'entrejeu. Au bout du compte, l'aspect sportif a, donc, été décisif dans la décision de Tolisso de rester à l'OL.



LYON

Ghezal, un départ imminent ?

Placé sur la liste des transferts par le président de l'Olympique Lyonnais Jean-Michel Aulas à cause de son refus de prolonger son contrat, qui court actuellement jusqu'en juin 2017, l'ailier Rachid



Ghezal (24 ans, 29 matchs et 8 buts en L1 la saison dernière) devrait très prochainement quitter le vice-champion de France ! En effet, sur les réseaux sociaux, le dirigeant rhodanien a évoqué l'avenir de l'international algérien.

"Pour Rachid, c'est imminent car il n'a pas accepté nos propositions, donc ses agents (ou ceux qui font office d'agents) ont sûrement des offres", a commenté Aulas sur les réseaux sociaux. Cette fois-ci, le départ de Ghezal de l'OL paraît certain...

BORDEAUX

Accord trouvé avec Ménez !

Désigné comme une piste possible par le président des Girondins de Bordeaux Jean-Louis Triaud (voir ici), l'ailier du Milan AC Jérémy Ménez (29 ans, 10 apparitions et 2 buts en Serie A la saison dernière) devrait bel et bien rejoindre le club de Ligue 1 !



Selon les informations de *La Gazzetta dello Sport*, l'international français a trouvé un accord contractuel pour s'engager avec Bordeaux.

Lié jusqu'en juin 2017 avec la formation italienne, Ménez devrait être libéré de cet engagement par ses dirigeants afin de faciliter son départ vers les Girondins. Malgré une dernière année difficile en Italie, l'ancien Parisien pourrait être un pari gagnant pour Bordeaux...

BARÇA

Arda Turan, fin du feuilleton

Annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain du FC Barcelone Arda Turan (29 ans, 18 matchs et 2 buts en Liga la saison dernière) se trouvait dans le viseur de plusieurs formations européennes, notamment de l'AS Monaco (voir ici).



Malgré ses difficultés, l'international turc va rester chez les Blaugrana.

"La situation d'Arda n'a pas changé. Il a connu des difficultés à cause de la sanction imposée par la FIFA, mais nous sommes convaincus que ses performances seront très bonnes. Un possible départ ? Cette situation n'est pas envisagée", a assuré le directeur sportif du club catalan Robert Fernandez à la presse.

En espérant que l'ancien joueur de l'Atletico Madrid parviendra à retrouver son niveau de jeu après ces derniers mois très difficiles.

TOMBER DE RIDEAU SUR LA 9^e ÉDITION DU FIOFA

"Nouara" remporte le Wihr d'or

Le long métrage "Nouara" de la réalisatrice Hala Khalil d'Égypte a remporté le Wihr d'or de la 9^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), qui a baissé rideau mercredi soir au théâtre de verdure Hasni-Chekroun d'Oran.

PAR ROSA CHAOUI

Cette œuvre, dont le scénario est écrit par la réalisatrice même, relate l'histoire d'une femme "Nouara" qui se rend quotidiennement pour travailler, d'un quartier pauvre à un autre huppé, avec ses soucis et ses rêves. Le printemps 2011 lui provient un autre lot d'inquiétudes, lit-on dans le synopsis.

Le prix du jury dans cette catégorie de film est revenu au long métrage marocain "Massafat mil bi hidaii" du réalisateur Said Khellaf, alors qu'un prix spécial a été décerné au film "Samt erraii" du réalisateur Raad Mechtet d'Irak.

L'Algérien Lotfi Bouchouchi a décroché, quant à lui, le prix du meilleur réalisateur pour son film "El bir" (Le puits).

Les prix de la meilleure interprétation féminine et masculine ont été décernés respectivement à l'actrice Mouna Chalabi dans le film "Nouara" et Alain Saada du Liban dans le film "Kathir kabir". Le prix du meilleur scénario a été attribué à Joud Said de Syrie pour le film "Fintidhar el kharif".

Le grand prix des courts métrages est revenu au film égyptien "Har jaf saifan" (chaud et sec en été) du réalisateur Charif El Bandari et le prix du jury au film algérien "Kindil el bahr" (La méduse) du réalisateur Damine Ounouri.

Un prix spécial a été décerné au film "Ghadra" du tunisien Djamil Ennadjar. Le grand prix des documentaires a été décroché par le film "Fi rassi rond-point" du réalisateur algérien Hassan Ferhani. Cette œuvre est une coproduction (Algérie, France, Qatar, Liban et Hollande).

Le prix du jury dans cette catégorie a été attribué au film "Abaden lam nakoun atfal" (jamais nous étions des enfants) du réalisateur égyptien Mohammad Souleymane, qui est une coproduction (Égypte, Emirats arabes unis, Qatar et Liban).

Le jury des longs métrages dans cette édition est présidé par le Syrien Mohamed Males et composé de l'actrice et réalisatrice Fatima Belhadj d'Algérie, de l'acteur égyptien Asser Yassin et l'actrice palestinienne Ruba Bilal et Jean Baptiste.

Le jury des courts métrages est présidé par le réalisateur algérien Rachid Benallal et composé de l'actrice marocaine Maïssa Meghrebî et la comédienne franco-libanaise Lactitia Eïdo.

Les documentaires ont été évalués par un jury présidé par le réalisateur Mourad Ben Cheikh et composé de



l'actrice et productrice libanaise Carole Abboud, le réalisateur algérien Djamel Hazourli et le français Michel Serceau. La neuvième édition du FIOFA, organisée du 22 au 27 juillet a enregistré la participation de 34 films entre longs et courts métrages et documentaires représentant 14 pays arabes.

La réalisatrice égyptienne Hala Khalil dont le long métrage a décroché le grand prix Wihr d'or à la neuvième édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), clôturé mercredi, a estimé qu'une telle consécration apporte un soutien à l'industrie cinématographique arabe.

Dans une déclaration à la presse après avoir reçu le prix pour son film "Nouara", elle a souligné que "la consécration dans un festival de cette taille ne peut que donner un élan à l'industrie cinématographique arabe vers le haut". La réalisatrice égyptienne a exprimé sa fierté d'être primée au festival d'Oran qui, a-t-elle dit, est devenu l'un des plus prestigieux rendez-vous cinématographiques dans le monde arabe. Par la même occasion, elle valorisé le festival international d'Oran qui a attiré les plus importants et récents films traitant surtout de questions de fond de la situation arabe actuelle.

La lauréate du Wihr d'or a dédié ce prix à la mémoire du réalisateur égyptien défunt Mohammad Khan, décédé mardi à l'âge de 73 ans, appelant à étudier son riche répertoire.

Une manifestation marquée par des films fortement concurrentiels

Le Festival s'est clôturé après près d'une semaine d'activités marquées par la compétition artistique, les échanges et la projection de nouveaux horizons du septième art arabe.

Cette édition, qui a vu la participation de 34 œuvres cinématographiques dans les catégories des longs et courts métrages et documentaires de 14 pays arabes, a été marquée par des films fortement concurrentiels, aussi bien pour ce qui est du contenu, des techniques et de la réalisation.

La catégorie des longs métrages, qui a vu la participation de 12 œuvres dont trois algériennes, a été caractérisée par

des thèmes rimant avec l'actualité dans le monde arabe, principalement les mutations socio-politiques et la violence dans certains pays.

L'Algérie a participé avec deux longs métrages, "Addhil wal kandil" (l'ombre et la lampe) et "El bir" (le puit), respectivement de Rym Laredj, fille du romancier Wassini et de Lotfi Bouchouchi, reflétant l'attachement de la nouvelle génération de jeunes réalisateurs aux valeurs de la glorieuse guerre de libération nationale et à ses héros.

Le troisième film de Rachid Bouchareb "La route d'Istanbul" incarne aussi l'intérêt porté par le cinéma Algérien aux sujets d'actualité dans le monde arabe. Durant les quatre jours consacrés à la compétition, un engouement particulier a été remarqué à la salle Maghreb qui a accueilli cette compétition. Un public très intéressé qui participe à tous les débats succédant les projections.

Le jury principal du festival consacré à la catégorie des longs métrages est présidé par le réalisateur syrien Mohamed Malas accompagné d'artistes d'Algérie et d'Égypte entre autres, à l'instar de Fatima Belhadj et Asser Yassin.

La catégorie des courts métrages a vu l'émergence d'œuvres très intéressantes de jeunes cinéastes. Une seule oeuvre algérienne a participé à cette compétition, "Kindil el bahr" (La femme méduse) de Damien Ounouri.

Deux films algériens ont participé à la compétition dans la catégorie des documentaires, "Hawajis" (Obsession d'un acteur en solo) de Hamid Benamra, et "Fi rassi rond-point" de Hassan Ferhani. La projection des courts métrages et des films documentaires a eu lieu à la cinémathèque d'Oran. Les présidents des jurys de ces deux catégories sont le réalisateur algérien Rachid Benallal et le cinéaste tunisien Mourad Ben Cheikh.

La neuvième édition de cette manifestation culturelle, a accueilli une pléiade d'artistes et d'icônes du cinéma arabe dont Farouk El Fichouï, Safia El Omari et Dalia Mustapha d'Égypte, Ayman Zidane de Syrie et Youssef Al Khal du Liban.

Cette édition a vu la projection, en hors compétition, de plusieurs œuvres tels le

film britannique "Bill Shakespeare", en célébration du 400^e anniversaire de la mort du célèbre écrivain "William Shakespeare", ainsi que l'organisation d'un atelier au profit de jeunes cinéastes sur l'adaptation de ses œuvres.

En marge des projections cinématographiques, un colloque sur "L'autre dans le cinéma arabe" a été organisé. Des critiques et cinéastes participants ont insisté sur l'importance de construire des passerelles de cohabitation entre les cultures et les arts du monde.

Le "Retour de l'enfant prodige", une des meilleures œuvres du cinéaste égyptien Youssef Chahine (1926-2008), dans laquelle a participé le regretté artiste algérien Sid Ali Kouiret, a également été projetée en célébration du 40^e anniversaire de la sortie de ce film. Aussi, une projection du célèbre film "Omar Gatlatou" joué par l'acteur Boualem Bannani a également été organisée.

Boualem Bannani a été honoré lors de la cérémonie d'ouverture de cet événement au Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, de même que d'autres figures cinématographiques et culturelles. Un vibrant hommage a été rendu par le commissariat du FIOFA, à sa tête Brahim Seddiki, à la troupe humoristique Bila Houdoud.

D'autres projections de courts métrages, qui méritent un grand encouragement, ont été programmées dans le cadre du Panorama des courts métrages.

Ce rendez-vous culturel du 22 au 27 juillet, qui a également vu la présence de figures du cinéma algérien, à l'instar du Moudjahid Yassef Saadi, Ahmed Rachedi et Ahmed Bedjaoui, a constitué une occasion de revoir des chefs-d'œuvre cinématographiques comme "Rih El Djanoub" (Le vent du Sud), de Mohamed Slim Riad et "La Bataille d'Alger" de Gillo Pontecorvo.

A noter que la salle de cinéma Essada a accueilli des films projetés hors compétition.

Cette 9^e édition du FIOFA a suscité l'intérêt des médias arabes et internationaux, à l'instar des chaînes de télévision dédiées exclusivement au cinéma.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT
NIF : 097403019148425

Adresse : Siège principal de la commune rue Indépendance
Elgharbia 03003 Laghouat

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49 - 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'assemblée populaire communale de Laghouat informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°06/2016 publié dans le journal *Midi Libre* en date du 19/06/2016 du projet suivant

Réhabilitation du parc communal route Elkheneq

sur l'attribution provisoire du marché afférent au ci-dessous cite dans le tableau suivants :

N°	Fournisseur	NIS/NIF	Note offre technique	Montant de marché	Délai	Critère de choix
01	Hamidat Abdeldjalil	197603010128737	35	42.889.563.99 DA	85 jours	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Laghouat dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

Et les autres soumissionnaires regard les résultats des offres dans un délai 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP contacté bureau des marchés publics commune de Laghouat.

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 552

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE LAGHOUAT
COMMUNE DE LAGHOUAT
NIF : 097403019148425

Adresse : Siège principal de la commune rue Indépendance Elgharbia 03003 Laghouat

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49 - 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'assemblée populaire communale de Laghouat informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°07/2016 publié dans le journal *Midi Libre* en date du 19/06/2016 du projet suivant

Réalisation d'un palais des expositions

sur l'attribution provisoire du marché afférent au ci-dessous cite dans le tableau suivants :

N°	Fournisseur	NIS/NIFd	Note offre technique	Montant de marché	Délai	Critère de choix
01	Bendjemai Said	197403010031941	85	39.936.841.42 DA	12 mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Laghouat dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

Et les autres soumissionnaires regard les résultats des offres dans un délai 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP contacté bureau des marchés publics commune de Laghouat.

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 545

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DJELFA
N°2562/DG/2016/NIF 17018329064

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2016, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Djelfa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel l'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2016, paru dans les quotidiens "*El Bilad*" du 09/06/2016 et "*Midi Libre*" du 11/06/2016 et dans le BOMOP, relatif à la réalisation des RAR d'un total de 274 logements publics locatifs à travers la wilaya de Djelfa et l'aménagement extérieur + assainissement + AEP + éclairage extérieur de 60 logts à Charef (programme quinquennal 2010/2014) que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Localité/site	Nbr de logts	N°lot	Désignation des travaux	Entreprise	Montant (DA)	Délai de réalisation (mois)	Critère d'évaluation	
							Offre technique	Offre financière
RAR 80 logements locatifs à Messaad (tranche 2011) 02 lots :								
Messaad	40	01	RAR 40/80 logements publics locatifs à Messaad	sarl Boudraa Lakhdar NIF 001517030323344	63 023 986.11	10	62	mois disant
	40	02	RAR 40/80 logements publics locatifs à Messaad	Belakehal Fahima NIF 897628170043218	71 970 586.53	11,5	46	mois disant
RAR 72 / 100 logements publics locatifs à Hassi Bahbah (tranche 2011) 02 lots :								
Hassi Bahbah	40	01	RAR 40/100 logements publics locatifs à Hassi Bahbah	Bakheti Hamza NIF 185170401466160	62 978 312.52 après correction	10	40	mois disant
	32	02	RAR 32/100 logements publics locatifs à Hassi Bahbah	Haouassi AEK NIF 183172500361101	41 114 178.09	08	48	mois disant
RAR 72 logements publics locatifs à had S'hary (tranche 2011) 02 lots :								
Had S'hary	48	01	RAR 48 / 72 logements publics locatifs à had S'hary :	Infructueux				
	24	02	RAR 24 / 72 logements publics locatifs à Had S'hary :	Khider Khaled NIF 198217310141240	41 154 591.66	12	48	mois disant
Douis	20	01	RAR 20 logements publics locatifs à Douis (tranche 2011)	Naoui Mohamed NIF 196217260008047	37 494 562.42 Après correction	10	40	mois disant
Sidi Bayzid	30	01	RAR 30 logements publics locatifs à Sidi Bayzid (tranche 2011)	Sbaa Mohamed NIF 197217040016149	38 988 932.64	10	41	mois disant
Charef	60	16	Aménagement extérieur + Assainissement + AEP + éclairage extérieur de 60 logts à Charef (tranche 2013)	Ben Delala Madani NIF 171170700038429	10 106161.45	2.5	49.50	mois disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix, opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux sus visés. Les soumissionnaires qui, souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financière, sont invités à se rapprocher des services de l'office dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 641

Perdre du poids pour freiner le développement des tumeurs ?

On savait le surpoids potentiellement responsable de certaines pathologies, notamment cardiovasculaires.

Mais la perte de kilos en trop pourrait également limiter le développement des cellules malignes présentes chez des patients atteints de certains types de cancers. En effet, perdre du poids ferait baisser le taux de protéines dans l'organisme. Or cette substance est nécessaire à l'angiogenèse, c'est-à-dire à la genèse de vaisseaux sanguins qui permettent aux cellules cancéreuses de grossir.

Quatre groupes de femmes volontaires

La conclusion a été formulée par des chercheurs américains du Fred Hutchinson Cancer Research Center (FHCRC) de Seattle, dont les travaux ont été publiés jeudi dans la revue scientifique *Cancer Research*. Les spécialistes ont réparti 439 femmes en quatre groupes. Certaines volontaires ont fait de l'exercice régulièrement, d'autres ont suivi un régime pauvre en calories et le troisième groupe a adopté les deux moyens de perdre du poids. Les autres sujets ont formé le groupe-témoin.



La perte de poids peut être un moyen sûr et efficace

Bilan : les femmes du troisième groupe ont davantage maigri que celles des deux premiers ensembles. Mais l'étude a surtout montré que le taux de protéines associées à l'angi-

genèse était bien plus bas chez ces volontaires que chez les autres. La perte de poids peut être un moyen sûr et efficace pour améliorer le "profil angiogénique" des individus en bonne santé, ce qui signifie qu'ils ont des niveaux sanguins plus faibles de pro-

téines favorisant le cancer. Une découverte importante alors que le surpoids et l'obésité favorisent l'apparition de certains cancers mais aussi leur récurrence, comme l'a rappelé l'ancien rapport de l'Institut national du cancer (INCa).

L'excès de viande rouge augmenterait le risque d'insuffisance rénale



Existe-il un lien entre pathologies rénales et consommation de viande rouge ? Selon les chercheurs de l'université nationale de Singapour, la réponse est "oui". D'après nos experts qui viennent de publier les résultats de leur étude (*Singapore Chinese Health Study*, lire en encadré) dans le *Journal*

of the American Society of Nephrology, les grands consommateurs de viande rouge présenteraient un risque d'insuffisance rénale supérieur au reste de la population. Plus précisément, manger en belle quantité "la chair issue des muscles des bœufs, porcs, moutons, chevaux et

autres chèvres" ferait augmenter jusqu'à 40 % le risque de pathologies rénales.

Les pouvoirs protecteurs des légumineuses et du soja

Le phénomène ne serait en revanche pas observé avec la volaille,

le poisson, les œufs et les produits laitiers. Quant aux légumineuses et au soja, ils sembleraient détenir des propriétés protectrices. De fait, l'étude a montré que le risque de déficience rénale diminuait de 62 % chez les sujets ayant au cours de cette vaste étude remplacé au moins une portion de viande rouge par une autre source de protéine animale ou végétale. « Nos découvertes suggèrent que les personnes consommant beaucoup de viande rouge et souffrant déjà d'insuffisance rénale peuvent continuer à absorber des protéines mais par le biais d'aliments à base de plantes. Quant à celles qui désirent manger de la viande malgré tout, le poisson, les fruits de mer et la volaille représentent de meilleures alternatives à la viande rouge, résume Woon-Puay Koh, le principal responsable de l'étude. Le message semble donc clair pour les fans de steaks, de burgers et de côtes de porc. Pour rappel, l'insuffisance rénale est un dysfonctionnement chronique des reins. Elle provoque à un stade avancé des sensations de fatigue, le gonflement des chevilles, des pieds ou des mains (à cause de la rétention d'eau) des essoufflements, des nausées et est à l'origine de la présence de sang dans l'urine.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WAYA DED DJELFA
DAIRA DE MESSAAD
COMMUNE DE MESSAAD
NIF:09631717900235
N°: /2016

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

En application des dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du:16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique, Le président de la commune de MESSAAD, lance un avis d'appel d'offres national pour:
ACQUISITION CAMIONS BENNES TASSEUSES

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer les cahiers de charges du bureau du Marché de la commune contre paiement de la somme de : 5000 DA.
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

I-DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- 1- Une copie du registre du commerce
- 2- Casier judiciaire (copie)
- 4- Extraits de Rôle moins de trois mois apurés (copie)
- 5- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOPATH) actualisées
- 6- Chiffres d'affaires pour les trois dernières années
- 7- Liste du matériel avec justifications (cartes grises)
- 8- Attestations de travail similaires justifiées.
- 9- Déclaration de probité
- 10- Déclaration de candidature

II-DOSSIERS TECHNIQUES :

- 1- Cahier de chargé paraphé portant mention (lu et accepté)
- 2- déclaration à soussigner

III-DOSSIERS FINANCIERS :

- 1- Lettre de soumission
- 2- Bordereau des prix unitaires
- 3- Devis estimatif et quantitatif
- 4- Quittançe des droit de soumission.

Les offres doivent être adressées sous enveloppes cachetées à M : le président de la commune de MESSAAD ne porte que la mention : APPEL D'OFFRE A NE PAS OUVRIR avec le nom de l'opération. Chaque offre doit être constituée de trois enveloppes intérieures séparées : l'offre financière et technique et dossier de candidature.

La date limite de dépôt des offres est fixée de vingt et un (21) jours à partir de la première parution de présent avis. L'ouverture des plis publics aura lieu le même jour de travail de dernier jour de dépôt des offres au siège de la commune de MESSAAD à 14H.L.e présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouvertures des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 487

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
ولاية البليدة
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع

Département Maître d'Ouvrage

NIF : 0991 0901 9187 019

Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf, Blida

Avis N°59/2016

Infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 52 alinéa du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres du 13/07/2016 l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres ouvert N° 51/2016 paru dans les Quotidiens, "الشاهد" en date du 22/06/2016 et "Midi Libre" en date du 23/06/2016, portant la mission de réalisation d'un logement de fonction pour l'OPGI de BLIDA, Wilaya de Blida, pour le motif suivant:

- La seule et unique offre réceptionnée n'est pas qualifiée techniquement.

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 184

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA
NIF : 000826034303350

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉS ET INFRACTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°07/2016
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb MEDEA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2016, paru en date du 09/06/2016, dans les quotidiens nationaux "صوت الأحرار" et "Midi Libre" relatif à la réalisation des logements publics locatifs y/c VRD à travers la wilaya de Médéa, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Programme 3000 logements publics locatifs (RPHP année 2008)

RAR	Cocontractant	Points	Montant logements	Délai	Offre
RAR des 17/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC A	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	57.84 points < 100 points	Montant logements : 23.412.086.42 DA ----- 23.412.086.42 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges
RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B1	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	58.42 points < 100 points	Montant logements : 24.750.800.39 DA ----- 24.750.800.39 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges
RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B2	Cocontractant Hamidi YAHIA Ayant le N° d'identification fiscale : 198226010286329	58.42 points < 100 points	Montant logements : 32.517.262.55 DA ----- 32.517.262.55 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges

Programme 2000 logements publics locatifs RPHP année 2010 :

RAR	Cocontractant	Points	Montant logements	Délai	Offre
RAR des 24/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC B3.	Cocontractant : Moukfi Ourida Ayant le N° d'identification fiscale : 297515470046619	51.00 Points < 100 Points	Montant logements : 18.419.838.03 DA ----- 18.419.838.03 DA	08 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.
RAR des 23/112/500 logements publics locatifs, sans VRD au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03 : BLOC E.	Cocontractant : BENAMOUR Mohamed Ayant le N° d'identification fiscale : 197826440024252	51.00 Points < 100 Points	Montant logements : 24.574.079.57 DA ----- 24.574.079.57 DA	11 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.
RAR des réseaux divers et Aménagement extérieur des 112/500 au POLE URBAIN - MEDEA LOT N°03.	Cocontractant : BOUBEKEUR Merzak Ayant le N° d'identification fiscale : 198126330071135	41.38 Points < 80 Points	Montant VRD : 10.127.793.96 DA ----- 10.127.793.96 DA	03 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.

RAR	Cocontractant	Points	Montant logements	Délai	Offre
20 logements publics locatifs, y/c, VRD à BOUSKENE.	Cocontractant : SAADI Mourad ayant le N° d'identification fiscale : 197926390043323	48.42 Points < 80 Points	Montant logements : 43.021.998.25 DA Montant VRD : 4.851.070.77 DA ----- 47.873.069.02 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges.

Programme 1000 logements publics locatifs RPHP année 2010 2ème tranche

RAR	Cocontractant	Points	Montant logements	Délai	Offre
20 logements publics locatifs, y/c VRD à BOUSKENE	Cocontractant : SAADI Mourad ayant le n° d'identification fiscale : 197926390043323	52.00 points < 80 points	Montant logements : 42.956.835.25 DA Montant VRD : 4.851.070.77 DA ----- 47.807.906.02 DA	12 mois	Offre moins disante conforme au cahier des charges

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain D'Heb - MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière pour leur communiquer ces résultats, par écrit.
La commission des marchés publics de la wilaya de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre N° 2846 | Samedi 30 juillet 2016 - Anep - 424 213

Cuisine

Torsades au fromage

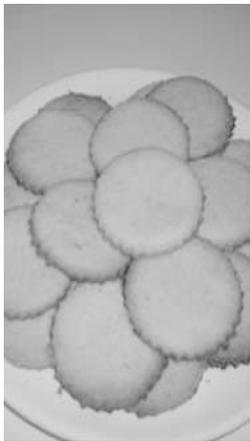


Ingrédients :
100 g de fromage râpé
2 c. à soupe de moutarde
Piment de Cayenne
Pâte feuilletée

Préparation :
Étaler la pâte feuilletée en rectangle et étaler la moutarde sur toute sa surface, saupoudrer le fromage râpé sur une moitié de pâte et rabattre l'autre moitié sur la première de façon à recouvrir le fromage, découper des lamelles d'environ un 1 cm de large, les torsader du bout des doigts, saupoudrer du piment, les disposer au fur et à mesure sur une plaque. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C de 10 à 15 min jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Biscuits aux cacahuètes

Ingrédients :



500 g de cacahuètes
1 verre et demi de sucre glacé
250 g de beurre
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les cacahuètes moulus, la levure, travailler bien l'ensemble, incorporer la farine peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.
Étaler la pâte pour obtenir une épaisseur de 3mm, la couper en forme des coeurs à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

DERMATOLOGIE ESTHÉTIQUE

Tout savoir sur le peeling

Le peeling fait partie des méthodes les plus populaires proposées par la dermatologie esthétique pour remédier à la perte d'éclat de la peau, à l'apparition des rides ou des ridules et au relâchement ou vieillissement cutané. Il vous aide à retrouver de façon rapide et efficace une peau plus souple et plus belle.

Comment fonctionne le peeling ?

Si vous optez pour un peeling dermatologique, il est essentiel de faire appel à un spécialiste ou à un dermatologue en vous rendant à un centre de médecine esthétique.

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour garantir la réussite d'un peeling. En effet, avant chaque opération, le praticien va identifier au préalable la formule adaptée à votre visage ainsi que le produit à appliquer, sa quantité, son mode d'application et son temps de pose.

Le peeling profond ou peeling fort

Le peeling profond ne peut être réalisé que par un praticien compétent. Il agit de manière profonde sur la qualité du derme et entraîne un rajeunissement extraordinaire et à long terme de la peau. Malgré son effica-

cité, la phase de cicatrisation peut être plus ou moins longue lors de ce type d'intervention. Destinée à traiter les rides les plus marquées du visage, cette méthode accroît la production de collagène et intensifie le renouvellement cellulaire. Une hospitalisation est souvent nécessaire ainsi qu'une anesthésie générale.

Le peeling moyen

Le peeling moyen intervient au niveau du derme. Il consiste à appliquer un produit tel que l'acide trichloracétique ou TCA pour chauffer la peau. Celle-ci tire pendant 2 jours avant de desquamer le 3e jour pour laisser la place à une nouvelle couche cutanée. Pour les plus sensibles, une crème anesthésiante peut être utilisée avant chaque séance pour adoucir la sensation de brûlure. Le peeling pourra également se faire de manière progressive en plusieurs fois.

Remarques importantes

Le peeling rentre dans le domaine de la médecine esthétique et nécessite l'intervention d'un professionnel. Vous pouvez faire appel à un dermatologue ou à un médecin esthétique pour éviter toute déconvenue.

Il faut éviter l'exposition aux rayons ultra-violet du soleil après toute intervention. L'usage d'un écran total devient ainsi indispensable pendant un mois pour un peeling doux et près de six mois pour un peeling fort.



BRICOLAGE

Concevoir un placard à chaussures

Rien de moins esthétique en déco que des paires de chaussures qui s'empilent dans l'entrée. Pour lutter efficacement contre cette faille esthétique, concevez votre placard à chaussures de la façon la plus simple qui soit.

Le matériel qu'il vous faut :

4 planches aux dimensions de la niche. Trois pour les côtés, une pour le fond. Ajoutez de la peinture, des clous et des barres de penderie. Pour fermer le placard, il vous faudra un rideau avec une tringle et deux crochets.

Clouez les planches sur les côtés et dans le fond de la niche.

Peignez les planches de la couleur que vous désirez. Placez les barres de penderie : il en faut deux, parallèles, par niveau de chaussures. Celle du fond doit être légèrement plus haute que celle de devant.



Réalisez le rideau pour fermer le placard : cousez un ourlet sur les trois côtés. La tête du rideau est un ourlet plus large dans lequel vous cousez une couture parallèle à la couture du bas de l'ourlet.

Dans cet espace, vous glissez la tringle à rideaux que vous maintenez de chaque côté

de la niche à l'aide d'un crochet.

Notre conseil :

Pour que le placard à chaussures soit le plus discret possible, optez pour un rideau de la couleur de vos murs. Si vous ne voulez pas faire des séances de bricolage, optez pour de jolies boîtes de rangement !

Trucs et astuces

Contre les mauvaises odeurs du réfrigérateur



Déposez après le nettoyage habituel de votre frigo un filtre de café déjà utilisé. Les odeurs tenaces seront absorbées comme par enchantement.

Désodoriser la maison en passant l'aspirateur



Tout en passant l'aspirateur, versez quelques gouttes d'huile essentielle (menthe poivrée ou orange, citron, eucalyptus ou autre) sur le filtre de l'aspirateur.

Enlever la poussière facilement



Trompez dans de l'eau additionnée de glycérine votre chiffon à poussière. Lorsqu'il sera sec et que vous vous en servirez, vous constaterez que la poussière y adhèrera parfaitement.

Entretien du dessus des placards de cuisine



Très difficile de les nettoyer. Pour vous faciliter cette tâche, tapissez les dessus des placards avec du papier ciré. Lors du nettoyage, enlevez le vieux papier et mettez un autre propre.

Mots Fléchés N°3028

culbutes contre toute attente	↓	tassera rire avec mépris	↓	grossi- ront quepotte	↓	paqai	↓	fragment trans- percer	↓	bride humides	↓	paus	↓
polir débau- cheraient	→					gardien du milieu amour de Tristan	→					nébu- leuse	↓
démarrés	→							récite chaste prêtresse	→		habitudes	→	
aboutit	↓			fera connaître	→						chétive	↓	
voisin de l'équerre	→		faire l'éloge che- vronnés	↓	noveras				vertueu- se	→			vélocité de navire
enserrés	↓								note	↓	support de quille resta ouvert	→	
petit saule	↓	enfile indices de foie malade	→			cylindre de treuil cours mi- nuscule	→		partisans	↓			
					rayon- nante	↓							
idiotie	↓	escroc elles font la peau lisse	→						timon de charrue marque d'infinifir	→			célébra
flatuo- sité	→				problème de merlar pares- seux	↓				repère de naviqa- teur	↓	compré- hensible	↓
indication	↓			à lui genre de bolet	→		s'éter- nise habili- terait	→					
frustrée courte distance	→					double crochet	→		orifice du corps écriture rapide	↓		tantale au labo accord ancien	→
			avance militaire éruca- tion	→		abima	↓		perfo- ration com- prima	→			râpées
salut à l'italienne	↓	se rend compte capable	→		signal d'alarme porteur de blason	→				vraiment pas cuit monnaie récente	→		
se décide possè- dent	→				renforce la toile article défini	→					en les	→	
			limpide	→							dément	↓	
doté d'un genre	→								fonction	→			
						dessinés sur la peau	→						

SUDOKU

N°3028

SOLUTION SUDOKU

N°3027

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3027**

7			4				
	2			3	5		6
	1		9	5			
			2				9
		9	1	8	3		
	7			4			
			4		1		7
4		6	3				5
				5			9

3	2	1	5	9	8	7	6	4
4	9	8	7	6	2	1	5	3
6	5	7	3	1	4	2	8	9
5	7	9	6	3	1	8	4	2
2	3	4	8	7	5	9	1	6
8	1	6	2	4	9	5	3	7
7	8	3	1	2	6	4	9	5
1	4	2	9	5	3	6	7	8
9	6	5	4	8	7	3	2	1

• A • L • C • C • I • D • C
OBLIGATION • ERE
• REPARATIONS • L
FAGOTERAS • AIDE
• CASENT • INTRUS
PALU • ARAFAT • PT
• D • CAGES • GEREE
RANCIE • TRESOR •
• BAISSERAS • GEL
BRIOS • LEV • ONZE
• ANNEAU • ISSU • S
ANS • LICE • SERGE
• T • ALLURE • REER
BERGE • BIGLA • N •
• AI • ORNAI • HEP
EDITERA • REFUSE
• ODER • TSARINES
FUIR • CIE • ALISE
• T • APHORISME • S
DEFI • ANAR • ERRE
• SISES • CEPE • AL

2016 serait l'année la plus chaude jamais enregistrée

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a prévenu jeudi que les températures mondiales des six premiers mois de cette année ont battu de nouveaux records, ce qui signifie que 2016 est en voie de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée.

L'OMM a observé que juin a été le 14^e mois consécutif de chaleur record sur terre et dans les océans et le 378^e mois consécutif avec des températures supérieures à la moyenne pour le 20^e siècle. Décembre 1984 a été le dernier mois avec des températures inférieures à la moyenne pour le 20^e siècle.

De nouveaux records battus

"Chaque mois de nouveaux records sont battus. Au fil des décennies, les tendances induites par le changement climatique atteignent de nouveaux sommets, et ont été renforcées par la vigueur d'El Nino en 2015-2016", a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas.

"Le phénomène El Nino, qui a fait grimper le thermostat de la Terre, a désormais disparu. En revanche, le changement climatique - provoqué par les gaz à effet de serre qui emprisonnent la chaleur - ne disparaîtra pas. Cela signifie que nous sommes confrontés à davantage de vagues de chaleur, à



avantage de précipitations diluviennes et à des cyclones tropicaux dont l'impact est potentiellement supérieur", a dit M. Taalas.

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2016, les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ont dépassé le seuil symbolique des 400 parties par million. Elles ont augmenté de façon signi-

ficative en juin 2016.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a invité les dirigeants du monde entier à un événement spécial, le 21 septembre, pour déposer leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Un ancien marsupial carnivore découvert en Australie



Une nouvelle espèce éteinte de marsupial carnivore qui chassait dans les forêts australiennes il y a cinq millions

d'années a été identifiée sur un site recelant des fossiles récemment découvert, ont annoncé mardi des scien-

tifiques.

L'animal, qui pesait entre 20 et 25 kilogrammes, a été baptisé Whollydooleya tom-

patrichorum. C'est un cousin éloigné - et plus lourd - du diable de Tasmanie, le marsupial carnivore le plus gros encore présent en Australie. "W. tompatrickorum avait des dents très puissantes, capables de tuer et de découper les plus gros animaux de son époque", explique Mike Archer, paléontologue à l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, directeur de recherches de cette étude publiée dans la revue du Museum Victoria.

Une époque encore très mal connue

La fin du Miocène, il y a entre 12 et cinq millions d'années, lorsque l'Australie a commencé à s'assécher et sa faune à évoluer, est une

époque très mal connue.

Les fossiles d'animaux terrestres datant de cette époque sont extrêmement rares.

"Heureusement, en 2012, on a découvert un champ tout nouveau de fossiles qui se situe au-delà du site internationalement connu de Riversleigh", a dit M. Archer. Riversleigh est un site préhistorique de 100 kilomètres carrés classé au Patrimoine mondial de l'humanité, qui regorge de fossiles anciens, dont une espèce de kangourou carnivores ou d'ornithorynques munis de dents. Grâce à des financements de la National Geographic Society, le paléontologue et son équipe ont commencé à explorer ce nouveau Riversleigh en 2013.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

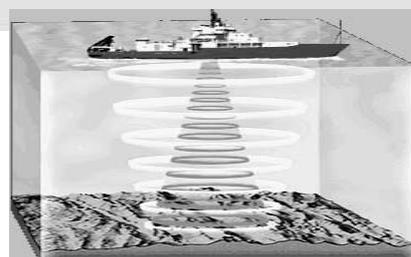
SONAR

Inventeur : Lewis Nixon

Date : 1906

Lieu : États-Unis

Appareil courant dans les bateaux et les sous-marins, le sonar a été inventé par Lewis Nixon, ingénieur naval américain à l'époque où il travaillait sur un poutil de détection des icebergs, responsables de nombreux naufrages.



LES 30 ANS DU TOP 50
LES PLUS GRANDS DUOS

22h35



L'émission s'intéresse aux meilleurs duos du « Top 50 », classement des ventes de singles en France, qui a fêté ses 30 ans. Tous les artistes ont révisé de figurer aux plus hautes places de l'émission de télévision mythique présentée pendant longtemps par Marc Toesca. Certains y sont restés pendant des semaines, voire des mois. Cette spéciale est l'occasion de revoir les clips vidéo de Johnny Hallyday, Whitney Houston, Mariah Carey, Phil Spector, Patrick Bruel, Roberto Alagna, Beyoncé, Shakira, Marc Lavoine et Claire Keim ou encore d'Hélène Ségara et de Laura Pausini. De nombreux autres duos inoubliables sont au programme. Cette soirée dévoile également le tandem ayant vendu le plus de disques depuis la création de ce hit-parade.

MAIGRET
CHEZ LE DOCTEUR

22h35



Alors qu'elle rentre de promenade avec les deux enfants du Docteur Baron, Olga, la bonne, s'effondre sans vie. L'autopsie révèle qu'elle est morte l'estomac perforé par des barbes de seigle. En outre, on découvre que la jeune fille était enceinte. Maigret souhaite connaître l'identité du père qui pourrait bien être l'assassin. Mais en interrogeant Baron et son entourage, il se heurte à un mur de silence. Bien que de nombreux indices semblent accuser le Docteur Baron.

ON N'EST PAS COUCHÉ
LES PLUS BELLES NUITS

23h05



En cette fin de saison, Laurent Ruquier propose de revoir les meilleurs moments des émissions de l'année écoulée. Personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport et des médias se sont succédé sur le plateau, entre échanges intenses avec Léa Salamé et Yann Moix, révélations et coups d'éclat. A la rentrée, Vanessa Burggraf prendra le fauteuil de la célèbre chroniqueuse. Après être intervenue les samedis soir, pendant deux ans, dans ONP, Léa Salamé va présenter une nouvelle émission politique ainsi qu'un magazine culturel sur la chaîne du service public.

LOUIS LA BROCANTE
LOUIS ET LE TROISIÈME
LARRON

20h35



Il y a quelques années, Louis a récupéré de nombreux objets au presbytère du village. Ces objets intéressent la municipalité, qui vient de signer une promesse de vente de l'ancienne cure et souhaite les restituer au futur propriétaire, Arthur Lambert, un enfant du village et ancien camarade d'internat de Tintin. Mais celui-ci ne reconnaît absolument pas son vieil ami. Louis se demande s'il ne s'agit pas d'un usurpateur.

LA SELECTION
DU MIDI LIBRELA CONQUÊTE DU CIEL -
L'ÉNIGME DU PREMIER VOL
MOTORISÉ

22h30



Tous les livres d'histoire parlent des frères Orville et Wilbur Wright comme des pionniers du vol motorisé. Ils se sont en effet élancés à bord de leur « Flyer » en 1903. Pourtant, cette version est contestée par l'historien et pilote John Brown, qui s'appuie notamment sur les investigations menées par une journaliste dans les années 1930. L'ingénieur bavarois émigré aux États-Unis, Gustav Weißkopf, aurait en effet réalisé le même exploit deux ans plus tôt.

1914-1945, ILS ONT FAIT
L'HISTOIRE
LA GRANDE GUERRE

20h45



L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, le 28 août 1914 marque le début de la Première Guerre mondiale, qui laisse l'Europe exsangue. Ce conflit d'une intensité inédite voit l'utilisation de nouvelles armes et l'émergence d'une génération de soldats, dont certains deviendront des personnalités politiques de premier plan au cours des décennies qui suivent la fin de la guerre.

BLUE BLOODS
L'ALTERNATIVE

20h50



Jamie est appelé dans un parc où a été signalée la présence d'un individu armé qui menace la foule. Sur place, face à ce dernier, le policier tire, pensant qu'il allait faire feu, et le tue. Il est suspendu de ses fonctions, le temps de l'enquête. Peu après, lors d'une conférence de presse, un journaliste interpelle Frank, remettant en question le bien-fondé de la réaction de Jamie.

FOREVER POUR TOU-
JOURS ET À JAMAIS

22h35



Henry Morgan, médecin légiste à New York, cache un lourd secret : il est immortel. Depuis 200 ans, il cherche le moyen de mettre fin à son statut qu'il vit comme une malédiction. Seul son vieil ami Abe connaît la vérité sur sa condition. Un jour où Henry survit à un accident de métro, il rencontre Jo Martinez, lieutenant de police. Ils démarrent rapidement une collaboration pour enquêter ensemble sur des affaires criminelles.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP : 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 ché 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MELANIA TRUMP

SOUPÇONNÉE D'AVOIR ENJOLIVÉ SON PARCOURS UNIVERSITAIRE

Une disparition soudaine. Le site internet de Melania Trump, la femme du candidat républicain à la présidentielle américaine, et sa biographie se sont volatilisés, rapporte le Huffington Post (en anglais), mercredi 27 juillet. Or quelques jours avant, plusieurs médias américains avaient émis des doutes sur le parcours académique de la possible future First Lady. Ainsi, son diplôme de design et architecture obtenu à l'Université de Ljubljana (Slovénie), où elle est originaire, est mis en cause.



Maïtena Biraben

Canal + : licenciée pour "faute grave"
Maïtena Biraben aurait été licenciée par Canal+ pour "faute grave". En réaction, la présentatrice compte attaquer aux prud'hommes. Une année qui l'a rendue plus forte. C'est certainement ce que doit penser Maïtena Biraben qui, toute la saison 2015-2016, a dû faire face aux critiques et aux audimats désastreux.



Carla Bruni

Pour piéger les photographes lorsqu'elle est à la plage...

En se repenchant sur d'anciennes photos de Carla Bruni en vacances, nos confrères ont en effet remarqué que l'épouse de Nicolas Sarkozy semblait chaque année porter le même maillot de bain : un bikini mauve. Une "veille méthode de stars américaines, qui consiste à porter la même tenue de plage d'une année sur l'autre histoire de compliquer la tâche aux photographes, car ainsi, la lectrice aura l'impression que les magazines ne font pas recycler d'anciens clichés", explique Gala... Il fallait y penser !

Une menace qui plane sur le Maroc

Les services de sécurité marocains ont frappé fort : 143 personnes, soupçonnées d'avoir prêté allégeance à l'organisation terroriste État islamique, ont été arrêtées le 19 juillet, a rapporté, le journal *Telquel*, citant un communiqué du ministère de l'Intérieur. Parmi elles, 52 ont été placées en garde à vue.

Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur marocain, les personnes arrêtées étaient « porteuses de projets terroristes à l'intérieur et à l'extérieur » du royaume.

La création d'une « wilaya »

Les autorités marocaines semblent convaincues que Daech planifie « la création d'une wilaya » dans le royaume. En effet, les coups de filet se sont multipliés ces derniers mois au Maroc. Depuis 2013, pas moins de 38 réseaux ont été démantelés par les services de renseignements marocains, selon la radio française RFI. La cellule la plus dangereuse, la mieux organisée et la plus armée, a été mise hors d'état de nuire en février dernier, rapporte le *Huffington Post*.

Par ailleurs, trois ressortissants étrangers, un Tchadien, un Italien



et un Français, ont été arrêtés selon le directeur du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), Abdelhak El Khayam. Ils sont soupçonnés de projeter de commettre des attentats sur le sol marocain. En parallèle, plusieurs res-

tissants marocains, suspectés d'être affiliés à l'État islamique, ont été appréhendés à l'étranger. En effet, deux frères marocains accusés de « financement et de coopération avec un groupe terroriste » ont été arrêtés, mercredi 27 juillet, en

Espagne. C'est le troisième Marocain inculpé en Espagne pour terrorisme depuis le mois d'avril. Acculée dans ses fiefs libyens, syriens et irakiens, l'organisation terroriste est en phase de changer sa stratégie. Ce changement consiste à convertir ses troupes en cellules terroristes pour perpétrer des attentats ailleurs, comme c'est le cas en Europe actuellement. Récemment, le secrétaire des Nations unies, Ban Ki-moon, a exprimé son inquiétude de voir des cellules de Daech se propager en Afrique du Nord en cas de défaite de l'État islamique en Libye.

Les services de renseignement marocains sont sur le qui-vive. Mais en plus d'une menace réelle, il y a aussi « beaucoup de gesticulations pour démontrer que les services travaillent sans relâche », souligne un connaisseur du Maroc.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	03h29
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h09
Icha	21h51

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE Hillary Clinton investie officiellement candidate des démocrates



L'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton a accepté avant-hier soir à Philadelphie la nomination du parti démocrate pour l'élection présidentielle du 8 novembre.

"C'est avec humilité, détermination et une confiance sans limites dans la promesse de l'Amérique que j'accepte votre nomination pour la présidence des Etats-Unis!", a lancé l'ancienne Première dame.

Assurant qu'elle serait "la présidente des démocrates, des républicains, des indépendants", elle s'est adressée dès le début de son allocution aux partisans de son rival de la primaire, le sénateur du Vermont Bernie Sanders "démocrate socialiste" revendiqué.

"Je veux remercier Bernie Sanders. Et vous qui l'avez soutenu, ici et à travers le pays, je veux que vous sachiez que je vous ai entendus", a-t-elle déclaré devant les quelque 5.000 délégués rassemblés depuis lundi à Philadelphie, en Pennsylvanie.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 66 blessés en une journée

Neuf personnes ont trouvé la mort et 66 autres ont été blessées dans 31 accidents de la circulation, survenus au cours de la seule journée de mercredi, à travers 20 wilayas du pays, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale publié avant-hier.

La wilaya de Tlemcen déplore l'accident le plus grave ayant provoqué le décès de quatre personnes, alors que 3 autres ont été blessées.

Les autres wilayas ayant enregistré également de tragiques accidents de la circulation sont Laghouat où deux personnes ont été tuées, et trois autres blessées, alors qu'Adrar déplore un mort et un blessé, Médéa, un mort et deux blessés, Tébessa, un mort et 3 blessés et M'sila, un mort.

TRAITEMENT EXPÉRIMENTAL CONTRE ALZHEIMER

Des résultats encourageants

Un traitement expérimental contre l'Alzheimer a donné des résultats encourageants, selon les résultats d'une étude.

L'essai clinique en question a été mené sur 891 personnes soupçonnées d'avoir la maladie d'Alzheimer. Il n'a eu aucun effet dans les trois groupes qui prenaient soit une dose de médicament expérimental, le LMTM, soit deux doses, soit un placebo. La plupart des patients prenaient également d'autres traitements déjà existants contre la maladie d'Alzheimer.

Toutefois, un petit groupe d'une centaine de patients qui n'ont pris que ce médicament expérimental, sans aucun autre traitement additionnel, ont montré un rythme d'atrophie du cerveau très ralenti, selon les résultats de cette étude présentée mercredi à l'Alzheimer's Association International Conference (AAIC), réunie à Toronto. "Les résultats de l'étude n'ont pas montré de bénéfices du traitement pour aucun des groupes, peu importe la dose de médicament, dans les analyses préliminaires", a noté Serge Gauthier, auteur de l'étude, professeur de neurologie à l'Université McGill.

"Cependant, des analyses complémentaires ont donné des résultats très encourageants et ont montré que les patients ne prenant que du

LMTM connaissent un déclin significativement plus lent que les patients prenant du LMTM associé avec d'autres traitements existants", a-t-il ajouté. "Dans un domaine miné par les échecs constants des nouveaux médicaments testés dans les derniers stades des essais cliniques et où il n'y a eu aucune avancée thérapeutique ces dix dernières années, je suis enthousiasmé par les promesses montrées par le LMTM comme potentielle nouvelle option de traitement pour ces patients", a encore souligné M. Gauthier.

Des experts n'ayant pas participé à cette étude se sont malgré tout montrés prudents: cette découverte "est intéressante mais également complexe et cela prendra du temps pour voir ce qu'elle signifie réellement", a mis en garde Maria Carillo, directrice scientifique de l'Alzheimer Association. "Le petit nombre de participants recevant ce médicament en monothérapie soulève d'importantes questions. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour nous aider à comprendre cette découverte", a-t-elle encore remarqué.

En outre, 80% des participants à l'étude ont rapporté au moins un effet secondaire, notamment des dérangements gastriques ou du système nerveux, des infections, des

problèmes rénaux ou urinaires.

Près de 47 millions de personnes dans le monde sont atteints d'une forme de démence, un chiffre qui devrait exploser à 131,5 millions d'ici 2050, selon Alzheimer's Disease International.

Il n'y a pas de traitement à l'heure actuelle, mais ces 20 dernières années les autorités sanitaires américaines ont approuvé cinq médicaments pour traiter les symptômes de la maladie d'Alzheimer.

AIDE HUMANITAIRE DANS LE NORD-EST DU NIGERIA

L'ONU suspend ses missions

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré avant-hier que les Nations unies avaient temporairement suspendu les missions d'aide humanitaire dans le nord-est du Nigeria après qu'un convoi humanitaire a été attaqué par des assaillants inconnus.

Le convoi a été attaqué alors qu'il se déplaçait entre Bama et Maiduguri (dans l'Etat de Borno) pour distribuer des ressources d'aide humanitaire dans cette zone où les conflits ont provoqué une grave crise alimentaire, a précisé l'UNICEF dans un communiqué. "Ce n'est pas seulement une attaque contre des travailleurs humanitaires, mais aussi contre les peuples qui ont un grand besoin de l'assistance et des aides apportées par ces travailleurs", a condamné l'UNICEF.

Mercredi, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires Stephen O'Brien a signalé que les violences perpétrées par Boko Haram engendrent de graves crises humanitaires au Nigeria ainsi que dans les pays voisins.

Ces derniers mois, le gouvernement nigérian a lancé plusieurs opérations militaires afin d'éliminer la menace terroriste dans l'Etat de Borno, bastion du groupe extrémiste de Boko Haram.